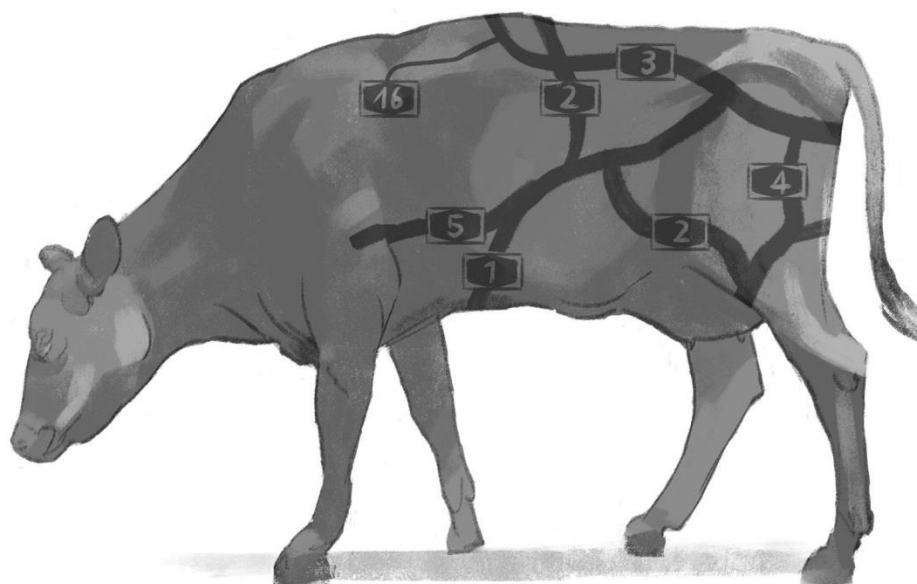




Exposés du 17e congrès sur les animaux de rente

Protection des animaux dans les transports et les abattoirs



Kongresszentrum Hotel Arte, Olten
6 juin 2016

**Les experts du 17e congrès de la PSA sur les animaux de rente
Protection des animaux dans les transports et les abattoirs
du 6 juin 2016 à Olten**

Dr. sc. nat. Hans-Ulrich Huber

Directeur du Domaine technique de la Protection Suisse des Animaux PSA, Bâle
hansuli.huber@tierschutz.com

Dr. Temple Grandin

Professeure en sciences du monde animale, Colorado State University, Fort Collins, USA
cheryl.miller@colostate.edu

Dr. med. vet. Anita Idel

Mediatrice dans la gestion du projet santé animale et agrobiodiversité, DE-Feldatal
anita.idel@t-online.de

Dr. med. vet. Fabien J. Loup

Responsable du domaine protection des animaux, Office fédéral de la sécurité
alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), Berne
fabien.loup@blw.admin.ch

Peter Schneider

Responsable catégorie d'activité Classification et marchés, Proviande, Berne
peter.schneider@proviande.ch

Dipl. Ing. agr. ETH Cesare Sciarra

Directeur du Service de contrôle de la Protection Suisse des Animaux PSA, Aarau
cesare.sciarra@tierschutz.com

Dr. Karen von Holleben

Institut de consultation et de formation pour la protection d'animal au transport et
abattage (bsi Schwarzenbek), DE-Schwarzenbek
info@bsi-schwarzenbek.de

Milena Burri

Service de contrôle de la Protection Suisse des Animaux PSA, Aarau
milena.burri@tierschutz.com

Introduction

Ce 17e congrès PSA sur les animaux de rente prend pour thème deux sujets de la plus haute importance pour la protection des animaux et volontiers passés sous silence par les consommateurs de produits animaux: le transport et l'abattage. A partir de la question sur la nécessité même de la détention des animaux de rente, des représentants de la branche, des autorités et de la PSA ainsi que des scientifiques présenteront un éclairage actuel des développements en Suisse et à l'étranger dans ce domaine.

Le début de la journée sera consacré aux éléments pratiques de la protection des animaux dans les abattoirs. Auteure de nombreux ouvrages, célèbre dans le monde entier, Dr Temple Grandin de la Colorado State University, partagera avec nous son immense savoir sur les animaux, utilisé pendant des décennies d'engagement en Amérique du Nord et du Sud pour améliorer la situation des animaux dans les transports et dans les abattoirs. C'est une occasion unique de bénéficier de ce trésor d'expériences. Après son exposé, Mme Grandin répondra aux questions posées.

Nous espérons pouvoir vous procurer des nouveaux aperçus et impulsions d'esprit à ce congrès.

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Dr. sc. nat. Hans-Ulrich Huber
Directeur du Domaine technique

Quelques réflexions sur l'utilisation des animaux

Exposé introductif de Hans-Ulrich Huber, Dr sc. nat. Directeur du Domaine technique de la Protection Suisse des Animaux PSA à l'occasion du 17^e congrès spécialisé PSA sur les animaux de rente «Protection des animaux dans les transports et les abattoirs», 6 juin 2016, Olten

Tuer et mourir, et par conséquent la mort, sont universels. Ils ont toujours fait partie de la vie de l'être humain et de l'animal. A la guerre, tuer des êtres humains est un but explicite qui est récompensé. De même, les carnivores doivent tuer des animaux de rente et des animaux sauvages. Sinon, comment se nourrir de viande? Cette similitude entre la guerre et le fait de tuer des animaux pourrait suggérer la conclusion osée, peut-être incorrecte, mais de toute façon polémique, que l'humanité est en état de guerre permanente avec le monde animal.

On ne peut que spéculer sur l'équivalence pour l'être humain et l'animal concerné, de mourir ou d'être tué. Nous, les êtres humains, savons que notre fin est inéluctable. Peut-être que les animaux ont un peu d'avance sur nous à cet égard. Ce n'est pas qu'ils aient vraiment envie de mourir. Mais il est possible que la mort leur soit plus facile parce qu'ils ne savent pas exactement ce que c'est, qu'ils n'en ont pas même une vague idée, et ce même lorsqu'ils sont à l'abattoir. J'ai eu l'occasion d'observer plusieurs fois chez des bovins et des porcs avant et dans la zone d'étourdissement qu'ils ont certes peur des couloirs d'acheminement, des congénères et des humains inconnus; ils manifestent de la crainte dans les installations d'étourdissement au CO₂ obsolètes, car la nacelle ne plonge pas directement et immédiatement dans la section de concentration maximale du gaz. Et j'ai vu qu'il y avait donc des mouvements de fuite. En revanche, ils ne réagissaient pas lorsqu'ils voyaient un congénère étourdi ou mort, dans la mesure où ils ne ressentaient pas la situation comme étant une menace pour leur propre vie. Mais bien sûr, il ne s'agit ici que d'observations anecdotiques d'un profane.

L'approche de cette journée est pragmatique; nous voulons ici, d'une part, évoquer des problèmes pertinents pour la protection des animaux dans les transports et l'abattage et, d'autre part, essayer de trouver des solutions. 9 personnes sur 10 dans notre pays mangent de la viande et 99 sur 100 consomment des produits d'origine animale comme les œufs et le lait pour lesquels des animaux sont tués lorsqu'ils arrivent en fin de «cycle de production». L'utilisation des animaux et leur abattage sont donc acceptés par la majorité de notre société.

En dépit de cela, je voudrais poser une question de fond en guise d'introduction: «est-ce que nous, les êtres humains, avons le droit de tuer des animaux pour les manger?» Ce n'est pas que je connaisse la réponse, mais je suis d'avis que c'est une question à se poser régulièrement et qu'il est bon d'avoir cette question à l'esprit dans tout ce que nous faisons.

Dans nos latitudes du moins, il serait tout à fait envisageable de renoncer à la viande, aux œufs et aux produits laitiers, vu le commerce globalisé des denrées alimentaires et une technologie agroalimentaire extrêmement développée permettant de fabriquer des centaines de produits, distingués par des logos végétaliens et végétariens. Sous l'angle de l'éthique animale et de la morale, il me semble par conséquent qu'il est de plus en plus difficile de justifier la consommation de produits d'origine animale.

Nous tombons dans un dilemme intégrant dans nos réflexions des aspects agronomiques, la sécurité de l'approvisionnement alimentaire d'autres régions de cette planète, l'effectivité des ressources ou encore le gaspillage de nourriture (food waste).

Quelques faits:

1. De vastes régions de notre planète (steppes, savanes, mais aussi collines et montagnes) au sol et aux conditions climatiques ne permettant quasiment pas, voire pas du tout, de

cultiver la terre ne sont colonisées par l'être humain que grâce à la détention d'animaux. En Suisse également, de vastes pans du territoire ne sont pas appropriés à la culture. N'ayant pas le choix entre manger de la viande et une nourriture purement végétale comme c'est le cas chez nous, des millions de personnes, à moins de renoncer à habiter dans ces régions, dépendent donc en grande partie des animaux de rente pour leur alimentation.

2. Les prairies herbeuses présentent l'avantage par rapport aux terres arables de n'émettre pratiquement pas de gaz de serre CO₂, ce qui est fatalement le cas dans la culture arable. De plus, les pâturages stockent bien davantage de CO₂ que les terres arables. Un bon pâturage permet même de créer de l'humus et par conséquent de stocker davantage encore de CO₂ dans le sol puisque l'humus du sol concentre davantage de CO₂ que les forêts.
3. Pour maintenir à long terme la santé et la fertilité des cultures et pour pouvoir réduire la pression des nuisibles, il faut qu'il y ait un assolement. Selon les espèces, ce cycle dure de quatre à huit ans et comprend toujours une part d'une à plusieurs années de prairies artificielles et de trèfle. Ce que l'on récolte (herbe/trèfle) pourrait en théorie être transformé en engrais végétal; des expériences dans ce sens sont effectuées en Suisse aussi, par exemple dans des exploitations sans bétail axées sur la culture bio. L'utilisation la plus efficace de la récolte consiste encore et toujours à la donner à des consommateurs de fourrage grossier. Les exploitations qui se sont engagées pour un système cyclique interne imposent la détention de bétail.
4. Pour avoir des rendements sûrs et de bonne qualité dans les plantations, il faut des engrais et le plus naturel provient des animaux (fumier, purin) et de l'homme. La détention des animaux et les plantations forment là aussi une économie en cycle fermé. La majeure partie des terres arables sont aujourd'hui traitées avec des engrais artificiels notamment des engrais azotés. Mais l'azote doit être produit par une procédure chimique extrêmement gourmande en énergie. Lors de l'épandage de l'engrais sur les champs, à la différence de l'épandage purin/fumier qui génère du gaz hilarant, on épand le CO₂ qui émet 300 fois plus de gaz de serre. Les engrais artificiels à base d'azote représentent donc une des plus grosses contributions de l'agriculture au changement climatique telle qu'elle est pratiquée à l'échelle mondiale.
5. Dans la production végétale conventionnelle qui représente dans le monde plus de 95 %, on utilise des pesticides, des herbicides, des fongicides, etc. Ces substances chimiques répandues sur les champs pénètrent dans le sol et dans les nappes phréatiques. Elles peuvent mettre en danger la flore et la faune et sans elles, les monocultures agricoles sont impossibles. Or ces dernières sont bien connues pour ne pas offrir d'habitat aux animaux sauvages, aux insectes, etc., et pour attaquer la biodiversité. La part de certains êtres vivants (les vers) diminue aussi dans les sols des monocultures.
6. La production agricole pour l'alimentation humaine entraîne 200 000 tonnes de résidus qui ne sont pas utilisables pour l'être humain. Si l'on ne pouvait pas utiliser ces résidus via les animaux, il y aurait là un gaspillage alimentaire extrême.
7. Une alimentation végétalienne basée sur des produits venant de l'agriculture conventionnelle, souvent industrielle, suscite également des questions concernant l'éthique et la protection des animaux, la protection de l'environnement, du climat et des ressources naturelles, notamment l'extrême érosion des sols due aux monocultures pratiquées dans le monde entier. On ne peut résoudre ce dilemme que si les végétaliens et les végétariens exigent rigoureusement des produits bio.
8. La souffrance des animaux cachée derrière la production végétale est complètement masquée. Or les pesticides, les rodenticides et les nuisibles (pour le stockage) font

souffrir des millions d'animaux; en effet, les substances contre les nuisibles causent souvent une mort douloureuse. Lorsqu'on laboure et herse les cultures, de nombreux êtres vivants dans le sol sont tués. De même, en détruisant des forêts pour l'agriculture, des millions d'animaux sont tués et privés de leur habitat naturel.

Il y a quand même quelques bonnes raisons qui plaident en faveur de la détention et de l'utilisation des animaux. A mes yeux, le critère essentiel est celui du bien-être des animaux et de l'éthique animale; j'essaye de suivre mes principes dans cet enchevêtrement en consommant de manière modérée des produits animaux et en m'engageant pour la protection des animaux qui tous les jours naissent, sont élevés, transportés et abattus.

Evaluation du bien-être animal et améliorations pratiques dans les abattoirs bovins, porcins et ovins

Dr Temple Grandin, professeur en sciences du monde animal, Colorado State University, Fort Collins, USA CO 80523-1171, USA; email: cheryl.miller@colostate.edu, à l'occasion du 17^e congrès spécialisé PSA sur les animaux de rente «Protection des animaux dans les transports et les abattoirs», 6 juin 2016, Olten

Résumé

Depuis plus de dix ans, McDonald's ainsi que d'autres chaînes de restauration ont procédé avec succès à une évaluation du bien-être utilisant un système de mesure des résultats basé sur une notation numérique et sur l'animal. En 2010, les données issues de l'évaluation de deux chaînes de restauration ont démontré qu'il suffisait d'un seul tir de pistolet à cheville percutante pour insensibiliser 95 % ou plus du bétail, dans l'ensemble de leurs 30 établissements nord-américains. Huit établissements porcins utilisant l'étourdissement électrique ont placé correctement les pinces sur 99 % ou plus des porcs. Tous les animaux étaient insensibilisés avant d'être suspendus. Dans 32 établissements bovins, le pourcentage de bétail émettant des cris dans la zone d'étourdissement était de 5 % ou moins. Dans 94 % des établissements bovins et dans 86 % des établissements porcins, aucun animal n'est tombé durant les manipulations. Le plus mauvais résultat concernant les chutes était de 2 % dans deux établissements. Ces résultats satisfaisants ont été atteints grâce à de petites améliorations. Pour améliorer le bien-être, les directeurs d'établissements ont mis en place les choses suivantes: amélioration de la maintenance des appareils d'étourdissement, installation de surfaces antidérapantes dans les boxes d'étourdissement et dans les rampes de déchargement, et formation des employés. Afin d'éviter le refus d'avancer et d'améliorer le mouvement des animaux, les modifications suivantes ont été apportées: éclairage dans les couloirs d'acheminement sombres, mobilité des lampes afin d'éviter la réverbération, diminution du bruit émis par les appareils et les employés cessent de crier, installation de parois opaques ou d'écrans le long des couloirs afin d'éviter aux animaux de voir une activité en dehors des installations, et élimination de l'air soufflant sur la tête des animaux s'approchant. Les employés ont été formés à adopter certains principes de comportement lors de la manipulation des animaux, notamment concernant le point d'équilibre et la zone de fuite. Les cinq mesures de résultats notées numériquement de cet audit sont des points de contrôle essentiels qui peuvent permettre d'identifier un certain nombre de problèmes. Ces points sont: i) le pourcentage d'animaux insensibilisés de façon efficace avec une seule utilisation d'un appareil d'étourdissement; ii) le pourcentage d'animaux tombant lors des manipulations doit être de 1 % ou moins pour réussir; iii) le pourcentage de porcs ou de bovins criant (meuglements, mugissements, couinements) dans les boxes d'étourdissement doit être de 5 % ou moins pour réussir (la notation du pourcentage de cris n'est pas utilisée pour les moutons); iv) le pourcentage d'animaux déplacés à l'aide d'un aiguillon électrique; v) le pourcentage d'animaux insensibilisés avant d'être suspendus doit être de 100 % afin de réussir l'évaluation. Un animal est noté comme soit silencieux, soit criant, et soit correctement étourdi à l'aide d'une seule utilisation d'un appareil d'étourdissement, soit non étourdi correctement. L'évaluation prévoit également une liste de pratiques interdites qui conduisent à un échec automatique. Dans le souci d'une amélioration constante des manipulations, 23 établissements ont installé des caméras, dont les images sont visionnées sur Internet par des observateurs. Ces observateurs externes procèdent à des notations numériques à des

moments choisis au hasard durant la journée. La vidéosurveillance par Internet est un nouvel outil important afin d'améliorer le bien-être.

Mots-clés: bien-être animal, évaluation/audit, manipulation, abattage, étourdissement, cris.

Introduction

Les évaluations concernant le bien-être menées par des clients importants ont démontré que les abattoirs bovins et porcins aux Etats-Unis et au Canada ont grandement amélioré les méthodes d'étourdissement et de manipulation des animaux. Ces améliorations sont le résultat des programmes d'évaluation des principales chaînes de restauration et d'une application plus stricte de l'abattage sans cruauté par les inspecteurs vétérinaires du Département américain de l'agriculture (USDA). Avant le début des programmes d'évaluation des clients en 1999, seuls 30 % des établissements étaient capables d'insensibiliser 95 % du bétail au moyen d'un seul coup (Grandin 1997, 1998a). En 2010, les données rassemblées par deux chaînes de restauration ont montré que l'ensemble des 30 établissements bovins évalués concernant l'étourdissement arrivaient à ce résultat. Dans 77% des établissements bovins, 99 à 100 % du bétail a été insensibilisé au moyen d'un seul tir de pistolet à cheville percutante. Dans huit établissements porcins utilisant l'étourdissement électrique, les pinces ont été placées de manière correcte sur 99 % ou plus des porcs. Les cris durant l'étourdissement ou les manipulations ont également été réduits de manière drastique. Les données de référence collectées avant le début de l'évaluation ont démontré que le pourcentage moyen de bétail criant (meuglant ou mugissant) était de 7,7 % et que dans le plus mauvais établissement 32 % du bétail criait à cause d'une pression excessive exercée par un dispositif de contention (Grandin 1997, 1998b). En 2010, les données d'un audit collectées par des auditeurs tiers dans 32 établissements bovins ont attesté d'une nette amélioration. Dans 97 % des établissements bovins américains et canadiens, il y avait 3 % ou moins de leur bétail qui criait. Le plus mauvais score était de 5 %. Un établissement kasher qui utilisait un boxe de contention verticale avait un score concernant les cris de 2 %. À la différence de ce cas, une étude menée dans un établissement bovin en France a indiqué que 25 % du bétail émettait des cris dans un dispositif de contention (Bourquet et al 2011).

Le pourcentage à la fois de bovins et de porcs qui sont tombés pendant les manipulations a également fortement diminué. En 1996, lorsque les données de référence ont été collectées dans six établissements, deux d'entre eux avaient des pourcentages de 12 et de 8 % d'animaux étant tombés. Trois établissements avaient entre 0 et 5 % dans ce domaine. En 2010, les cas de chutes ont été notés dans 32 établissements bovins et dans 22 établissements porcins. 94 % des établissements bovins et 86 % des établissements porcins n'avaient aucun cas d'animal étant tombé. Le plus mauvais résultat concernant les chutes était de 2 % dans deux établissements. La zone d'étourdissement et les rampes de déchargement étaient incluses dans ces résultats. Durant l'année 2010, d'excellents résultats ont assuré que tous les porcs et bovins étaient insensibilisés avant d'être suspendus au rail. 22 établissements porcins et 32 établissements bovins ont insensibilisé tous les animaux avant de les suspendre au rail de saignée. En ce qui concerne les établissements bovins, 81 % d'entre eux (26 sur 32) ont utilisé des aiguillons électriques sur 5 % ou moins du bétail. Dans les 22 établissements porcins évalués, les aiguillons électriques ont été utilisés sur 5 % ou moins des porcs dans 17 établissements.

Équipements et méthodes

Description du système de notation numérique

Afin de réussir une évaluation dans le cadre de la restauration, l'établissement doit obtenir un score acceptable dans chacun des cinq critères de notation numérique. Vous trouverez ci-dessous un court résumé du système d'audit. Il est décrit plus précisément dans Grandin (1998a, 2010b,c). Dans chaque établissement, 100 animaux ont été notés. La version complète du système d'évaluation du *American Meat Institute* est disponible à l'adresse suivante: www.animalhandling.org.

1) Pourcentage d'animaux insensibilisés à l'aide d'une seule utilisation de l'appareil d'étourdissement

En ce qui concerne le pistolet à cheville percutante, 95 % ou plus des animaux doivent être insensibilisés avec un seul tir. En ce qui concerne les appareils d'étourdissement électrique, les pinces doivent être placées correctement sur 99 % des animaux afin de s'assurer que le courant passe à travers le cerveau.

2) Evaluation de l'insensibilité

Afin de réussir l'évaluation, 100 % des animaux doivent être insensibles avant d'être suspendus au rail ou avant le début d'une procédure invasive. Les critères servant à déterminer l'insensibilité sont décrits dans Grandin (2010a,b) et dans Gregory (2007).

3) Pourcentage de bétail ou de porcs criant (meuglant, mugissant ou couinant)

Les cris sont notés dans le dispositif de contention, le boxe d'étourdissement et lors de l'arrivée dans la zone d'étourdissement. Le pourcentage d'animaux qui crient doit être de 5 % ou moins. Le score doit être de 3 % ou moins pour le bétail ne nécessitant pas de dispositif d'immobilisation de la tête. Chaque animal est noté sur une base individuelle soit comme criant, soit comme silencieux. Les cris sont directement liés à des mesures de stress physiologique (Dunn 1990; Warriss et al 1994; White et al 1995; Weary et al 1998). La notation des cris n'est pas utilisée pour les moutons.

4) Pourcentage d'animaux étant tombés

Cet aspect est noté à travers tous les locaux, y compris le boxe d'étourdissement, les couloirs et la rampe de déchargement. Un score de chute est inscrit lorsque le corps de l'animal touche le sol durant les manipulations. Le pourcentage doit être de 1 % ou moins des animaux. Les boxes d'étourdissement prévus pour faire tomber des animaux conscients conduisent automatiquement à l'échec de l'évaluation.

5) Pourcentage d'animaux déplacés à l'aide d'un aiguillon électrique

En ce qui concerne le bétail et les porcs, une excellente notation correspond à 5 % ou moins. Les directives de l'OIE prévoient que les aiguillons électriques ne devraient pas être utilisés sur les moutons, chevaux et jeunes animaux (OIE 2009). Cet aspect est noté sur une base pour chaque animal: déplacé avec ou sans aiguillon électrique.

6) Actes de maltraitance

Tout acte de maltraitance tel que traîner un animal non ambulateur, claquer délibérément les portes sur les animaux ou enfoncer le doigt dans des parties sensibles des animaux conduit automatiquement à l'échec de l'évaluation.

Résultats et recommandations

Des améliorations simples ont permis à la plupart des établissements de réussir l'évaluation sur le bien-être animal.

Dans la plupart des cas, il n'a pas été question de modifications onéreuses ou de rénovation complète de la zone d'étourdissement et de stabulation pour réussir l'évaluation. Les recommandations que vous trouverez dans ce document sont basées sur les expériences de l'auteure et sur les données qu'elle a recueillies dans plus de 200 abattoirs en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Une amélioration importante de la formation des employés a été la première condition. Les programmes de formation dans la plupart des établissements comprenaient les instructions de base suivantes:

- Ne pas crier, hurler ou siffler. Les personnes hurlant sur le bétail sont une source importante de stress (Waynert et al 1999).
- Les principes de zone de fuite et de point d'équilibre sont utilisés pour déplacer les animaux d'une façon calme. Ces méthodes sont décrites en détail dans Grandin (2007, 2010a). Les employés doivent également apprendre à ne pas se tenir dans la ligne de mire des animaux qui s'approchent. Beaucoup d'animaux refusent d'avancer s'ils voient quelqu'un devant eux.
- Déplacer le bétail et les porcs en petits groupes. Une manipulation calme demandera aux personnes impliquées de marcher davantage car ils devront faire plus d'allers et retours entre la zone de stabulation et celle d'étourdissement pour acheminer de petits groupes d'animaux. Le parc de contention permettant de guider les animaux au couloir en file indienne ne devra être rempli qu'à la moitié de sa capacité afin de permettre aux animaux de tourner. Il existe une différence pour les moutons, étant donné que ces derniers devront être déplacés dans un mouvement continu et en plus grands groupes si nécessaire.
- Les gens ne devraient pas disposer systématiquement d'aiguillons électriques. Un drapeau ou tout autre dispositif non électrique devrait être le premier outil d'aide à l'acheminement des animaux. En 2010, la plupart des établissements évalués par un client possédaient un seul un aiguillon électrique placé dans un lieu approprié près de l'entrée de la zone d'étourdissement ou de contention. Il n'était utilisé que pour déplacer occasionnellement un animal têtu puis était à nouveau rangé. La plupart des établissements ont complètement interdit les aiguillons électriques pour décharger les camions et pour déplacer les animaux hors des stabulations ou des parcs d'attente. Dans certains établissements, les aiguillons électriques sont également interdits dans le parc de contention guidant les animaux dans le couloir en file indienne. Certains acteurs concernés par le bien-être animal ont recommandé l'interdiction complète des aiguillons électriques. L'auteure ne fait pas une telle recommandation car elle a observé de nombreux cas où un animal têtu était déplacé par des méthodes cruelles telles que des

coups forts ou l'enfoncement de doigts dans des parties sensibles. Une brève décharge d'un aiguillon électrique est préférable à une violente torsion de la queue. Après avoir été utilisé, l'aiguillon électrique doit être remis à sa place car les personnes l'ayant constamment à disposition ont tendance à l'employer tout le temps.

- Il est recommandé que les employés apprennent à faire avancer les groupes d'animaux de façon décalée. Le bétail et les porcs suivront l'animal de tête et ils se déplaceront plus facilement dans le couloir en file indienne si ce dernier est déjà en partie vide avant que le prochain groupe soit acheminé dans le parc de contention. Le parc de contention devrait devenir un parc de passage. Les animaux devraient y transiter et entrer dans le couloir en file indienne sans s'arrêter. Ce procédé améliore le suivi de l'animal de tête. Si le parc de contention est rempli alors que le couloir en file indienne l'est encore, les animaux ont tendance à se retourner car ils ne peuvent pas entrer complètement dans le couloir. Une fois qu'ils se sont retournés, il devient alors beaucoup plus difficile de les guider pour qu'ils entrent dans le couloir.

Méthodes simples pour améliorer l'étourdissement au pistolet à cheville percutante

- L'entretien suivi des appareils d'étourdissement à cheville percutante est essentiel. Un entretien négligé a été la cause principale du non-fonctionnement de l'appareil (Grandin 1998a). Les pistolets d'étourdissement doivent être intégralement révisés tous les jours. Aux Etats-Unis, de nombreux directeurs d'établissements ont fait l'acquisition d'une station de test servant à déterminer si le pistolet à cheville percutante tire avec suffisamment de puissance (Grandin 2005).
- Les cartouches destinées aux appareils d'étourdissement à cheville percutante doivent être entreposées dans un endroit sec tel qu'un bureau. Les cartouches entreposées dans un endroit humide peuvent être moins efficaces (Grandin 2002).
- Un sol antidérapant dans le boxe d'étourdissement est essentiel. Les animaux s'agitent lorsqu'ils glissent. Un sol en plaques d'acier diamanté devient souvent glissant. Pour améliorer la stabilité, des tiges en acier de 2 cm de diamètre peuvent être soudées sur le sol du boxe d'étourdissement sur une surface carrée de 30 x 30 cm. Cela permet de stopper les petits glissements, rapides et latéraux, qui poussent le bétail à bouger constamment et à ne pas se tenir tranquille.
- Les appareils pneumatiques d'étourdissement doivent avoir une alimentation suffisante en air comprimé, qui a été filtré et lubrifié. Le compresseur doit être suffisamment grand de manière à pouvoir maintenir la pression d'air recommandée par le fabricant lorsque l'appareil tire plusieurs fois en rafale. L'auteure a observé des établissements ayant d'excellents programmes d'entretien des pistolets à cheville percutante mais négligeant le compresseur d'air. Les problèmes de compresseurs d'air ont pour conséquence un mauvais étourdissement. La taille insuffisante du compresseur est un problème récurrent. Les réservoirs accumulateurs d'air ne doivent pas être utilisés comme substitut à un plus grand compresseur. Un réservoir accumulateur d'air ne maintiendra pas la pression nécessaire si l'appareil d'étourdissement tire à plusieurs reprises en rafale.

Méthodes simples pour améliorer l'étourdissement électrique

- Evaluation de la mise en place correcte des pinces afin que le courant circule à travers le cerveau. Le cerveau doit se trouver sur le trajet du courant afin de provoquer une crise d'épilepsie et insensibiliser l'animal (Croft 1952; Lambooi 1982; Lambooi & Spanjaard 1982). La mise en place des pinces sur le cou de l'animal n'est pas acceptable.
- Une bonne technique de saignée est essentielle. Des problèmes de signes de retour à la sensibilité ont été réduits chez les porcs lorsque l'afflux sanguin est augmenté (Grandin 2001a).
- Saigner l'animal dans un délai de 15 secondes lors de l'utilisation de l'étourdissement crânien réversible (Lambooi 1982; Blackmore 1984; Wotton & Gregory 1986).
- Lorsque les animaux sont étourdis en groupe sur le sol par la méthode crânienne, les problèmes de retour à la sensibilité des animaux peuvent être atténués par une application des électrodes sur le poitrail après l'étourdissement crânien (Vogel et al 2010). Cette méthode élimine la respiration rythmée, les clignements d'yeux naturels et spontanés, le réflexe de redressement ainsi que le suivi du regard (Vogel et al 2010). Cette méthode simple, en deux étapes, est une solution facile pour pallier un sérieux problème de bien-être dans les établissements de petite taille qui étourdissent les porcs ou les moutons en groupe à même le sol.

Méthodes pour améliorer la manipulation des porcs dans les installations d'étourdissement au gaz

Malheureusement, les solutions aux problèmes les plus importants concernant l'étourdissement au gaz ont un coût élevé. L'un des problèmes les plus communs observé par l'auteure est la taille insuffisante de la machine: les employés surchargent les nacelles afin de garder la cadence. Il n'existe pas de méthode simple et à faible coût pour pallier ce problème. Une plus grande machine d'une capacité plus importante est nécessaire. L'auteure a observé que l'on forçait un porc supplémentaire à monter dans chaque nacelle à l'aide d'un aiguillon électrique car la cadence dépassait la capacité de la machine. Cela a poussé les porcs à sauter les uns sur les autres. En utilisant les machines d'étourdissement au gaz les plus récentes, dans lesquelles les porcs sont manipulés en petits groupes, il sera possible de réduire voire même d'éliminer l'utilisation d'aiguillons électriques. Lorsqu'une nouvelle machine est acquise, le système de manipulation en groupe qui élimine le système en file indienne est fortement recommandé. L'auteure a également observé des problèmes causés par l'automatisation des portes de poussée, ayant pour résultat des porcs renversés et trainés sur le sol. Pour éviter que les porcs soient renversés, les portes de poussée automatisées peuvent être équipées d'un système de contrôle manuel. La porte avance de ce fait uniquement lorsqu'une personne appuie sur le bouton. L'auteure a amélioré la manipulation des porcs en groupe dans les systèmes d'étourdissement au CO₂ par l'installation d'un bouton manuel permettant de contrôler les mouvements des portes. Une fois que les porcs ont été levés jusqu'au système d'étourdissement au CO₂, un contrôle automatique ramène les portes à leur position initiale. L'installation est donc en position pour amener le prochain groupe de porcs.

Méthodes pour améliorer le mouvement des animaux

Lorsque les animaux se déplacent facilement à travers l'installation, l'utilisation des aiguillons électriques peut être fortement réduite, voire éliminée. L'aiguillon électrique est l'une des causes de scores élevés de cris (Grandin 2001b). Pour faciliter le mouvement des animaux, les distractions dans l'installation doivent être éliminées. L'éclairage est un point essentiel. De simples changements dans ce domaine permettront souvent aux animaux de se déplacer plus facilement. Les animaux peuvent rechigner et refuser de bouger s'ils voient des distractions devant eux, telles que des personnes en mouvement ou des machines (Grandin 1996; Bourquet et al 2011). L'auteure a amélioré le mouvement tant du bétail que des porcs en faisant des essais avec une lampe de poche et de grands morceaux de carton. Vous trouverez ci-dessous une liste de changements simples qui permettent de réduire l'utilisation de l'aiguillon électrique ainsi que le pourcentage d'animaux difficiles à déplacer.

Changements dans le domaine de l'éclairage

- Les animaux peuvent refuser d'entrer dans un endroit sombre. L'éclairage des boxes d'étourdissement, des dispositifs de contention, et des couloirs d'acheminement au moyen d'un éclairage indirect attirera les animaux puisqu'ils ont tendance à s'approcher des endroits plus lumineux (Van Patten & Elshof 1978; Grandin 1982, 1996; Tanida et al 1996). L'installation d'une lampe à l'entrée d'un convoyeur à bande ventrale (a centre-track conveyor restrainer system) a permis de faire tomber les cris du bétail de 8 à 0 % (Grandin 2001b). Cette diminution des cris est la conséquence d'une utilisation moindre de l'aiguillon électrique. Dans un établissement porcin, la mise en place d'une lampe dans le couloir d'acheminement a permis de réduire l'utilisation de l'aiguillon électrique sur les porcs de 38 à 4 %. Il est fortement recommandé d'essayer d'éclairer les boxes d'étourdissement sombres et les couloirs d'acheminement avec une lampe de poche pour améliorer le mouvement des animaux.
- Eliminer la réverbération sur les sols mouillés et sur le métal brillant. Pour localiser les endroits posant des problèmes de réverbération, une personne devrait parcourir le couloir en se plaçant à la hauteur des yeux des animaux. De cette façon, les distractions telles que la réverbération ou les personnes en mouvement au devant de l'animal peuvent être identifiées. Il suffira parfois de déplacer un plafonnier pour éliminer un reflet sur une surface en métal brillant ou sur un sol mouillé pour améliorer le mouvement des animaux. Il est possible de mener des essais au moyen d'une lampe de poche et en déplaçant ou en couvrant les plafonniers.
- Les surfaces réfléchissantes sur l'inox brillant devraient être ternies.
- Les passages laissant passer les rayons du soleil dans les allées et dans les couloirs devraient être obstrués. Les animaux refusent souvent d'avancer sous les rayons du soleil ou dans une ombre. Le moment de la journée affectera souvent cet aspect, par exemple, un rayon de soleil sera un problème pour déplacer les animaux le matin, mais non l'après-midi.

Eliminer les distractions visuelles

- Installer des écrans opaques afin que les animaux ne voient pas les gens devant eux. Dans plusieurs établissements, l'entrée des animaux dans les couloirs ou dans les dispositifs de

contention pour l'étourdissement a été améliorée par la mise en place d'un écran évitant aux animaux de voir la personne déplaçant les animaux devant eux.

- Les animaux ne devraient pas pouvoir voir la zone d'abattage. Lorsqu'un système pour immobiliser la tête de l'animal est utilisé, le bétail approchant ne doit pas voir des gens ou l'activité dans la zone d'abattage à travers l'ouverture pour placer la tête. Ils devraient uniquement voir une ouverture lumineuse. Un mur opaque devrait être installé un mètre devant l'ouverture pour placer la tête.
- Des barrières opaques le long des couloirs et du parc de contention amélioreront généralement le mouvement des animaux car elles empêchent les distractions. L'auteure recommande de faire des essais avec de grands morceaux de carton ou de contreplaqué fin afin de déterminer le meilleur emplacement pour des panneaux solides. Les matériaux qui claquent, tels que le plastique léger, ne doivent jamais être utilisés. Les matériaux qui claquent et qui bougent font souvent rechigner les animaux et stoppent leur mouvement.

Le mouvement de l'air influence le mouvement des animaux

L'air soufflant directement sur la tête des animaux lorsqu'ils s'approchent, stoppera souvent leur mouvement. Les courants d'air soufflant à travers les portes du boxe d'étourdissement sur la tête de l'animal s'approchant doivent être évités. Les rideaux d'air à l'entrée du boxe d'étourdissement augmenteront souvent l'utilisation de l'aiguillon électrique.

Réduire le bruit émis par les installations

Une étude menée dans les locaux de 34 abattoirs a démontré que le son émis par les installations de manipulation était dans une gamme élevée entre 80 et 90 dB (Weeks et al 2009). Il est impératif d'installer un équipement moins bruyant. Le sifflement de l'air devrait être éliminé soit en installant un silencieux sur les rails aériens, soit en acheminant l'air vicié vers l'extérieur. Les bruits soudains et les bruits intermittents stridents (Talling et al 1998; Lanier et al 2000) feront sursauter les animaux.

Problèmes des dispositifs de contention

Les porcs couineront plus facilement si l'un des côtés du convoyeur en V avance plus vite que l'autre. Les deux côtés devraient avancer à la même vitesse. Les dispositifs de contention devraient être équipés d'un système contrôlant la pression, qui limiterait automatiquement la pression exercée par l'appareil. Les animaux se tiendront plus calmes si les parties du dispositif exerçant une pression contre eux bougent à une cadence lente et constante. Une cadence brusque, saccadée aura tendance à rendre l'animal agité. Un pourcentage élevé de bétail ou de porcs criant (meuglant, mugissant ou couinant) dans un dispositif de contention est souvent la conséquence soit d'une pression excessive, soit de bords tranchants (Grandin 1992). Les cris se manifesteront souvent au moment où une partie de l'appareil exerce une pression contre le corps de l'animal (Grandin 1998b; Bourquet et al 2011). Cela signifie qu'il y a un problème à régler. Grandin (2001b) a découvert que les cris du bétail sont tombés de 23 % à zéro après avoir diminué la pression exercée par un dispositif d'immobilisation de la tête. Dans de nombreux établissements, de forts cris émis par le bétail ont stoppé après avoir enlevé des bords tranchants. Parfois, un petit tronçon de bords tranchants provoquera des cris de l'animal. Pour minimiser le phénomène des cris, les animaux devraient être étourdis ou abattus rituellement dans un délai de 10 secondes suivant la pose du dispositif d'immobilisation de la tête. L'auteure a également observé que les animaux toléraient mieux

les dispositifs de contention du corps que de la tête (Grandin 1992). Maintenir la tête d'un bovin trop longtemps dans un dispositif d'immobilisation de la tête provoquera des cris.

Un revêtement uniforme au sol améliore le mouvement

Les animaux rechigneront souvent et refuseront d'avancer lorsqu'il y a un changement dans le revêtement au sol. Par exemple, ils peuvent refuser de se déplacer d'un sol en béton à un sol en acier. Les mouvements dans un boxe d'étourdissement avec un sol en acier seront souvent facilités si tous les reflets provenant du sol ont disparu. Les animaux refuseront peut-être aussi de marcher sur un sol en acier qui vibre. Les sols sur lesquels les animaux marchent devraient être conçus de manière à être stables et à ne pas bouger. Lorsque de nouveaux locaux sont construits, le mouvement des animaux sera amélioré si les rigoles sont placées hors du passage emprunté par les animaux. Les animaux refusent souvent de marcher sur les grilles ou les plaques d'acier couvrant les rigoles.

Résoudre de nombreux petits problèmes facilitera grandement le mouvement des animaux

L'auteure a observé que pour améliorer significativement le mouvement des animaux, beaucoup de petites améliorations devaient souvent être mises en place. Dans un grand établissement, ancien, chargé de l'abattage de vaches laitières de race Holstein, l'auteure a fait sept petits changements pour améliorer le mouvement des animaux et réduire à la fois l'utilisation de l'aiguillon électrique et les cris. Les sept facteurs qui poussaient les vaches à rechigner et gênaient leur mouvement ont été résolus comme suit:

- Les employés ont été formés à déplacer de plus petits groupes de vaches et à ne remplir le parc de contention qu'à moitié. L'aiguillon électrique était utilisé uniquement sur les vaches refusant de bouger.
- Les employés ont arrêté de surcharger le parc de contention et de forcer le bétail à avancer à l'aide des barrières de poussée.
- Les rayons du soleil passant à travers un trou dans le plafond et brillant dans le parc de contention ont été bloqués, les vaches refusant d'avancer à travers les rayons du soleil.
- Une lampe a été installée dans l'entrée sombre du dispositif de contention pour faciliter l'avancée des vaches.
- Un rideau a été placé devant le dispositif de contention pour éviter que le bétail voie des gens marcher devant l'appareil.
- Un trou dans la paroi latérale d'un couloir a été bouché pour éliminer les rayons du soleil brillant sur le sol à l'entrée du couloir.
- Un écran opaque a été installé devant un employé chargé de contrôler l'identification du bétail. Le bétail entrant dans le couloir en file indienne ne pouvait de ce fait plus le voir.

Problèmes causés par les animaux difficiles à manipuler

Certains groupes de bétail ou de porcs sont difficiles à déplacer. Les expériences de manipulation vécues à la ferme ont une conséquence sur la facilité des porcs à se déplacer

(Abbott et al 1997; Geverink et al 1998). Vous trouverez ci-dessous une liste de facteurs intervenant à la ferme qui permettront un déplacement facilité à l'abattoir. Il y a un certain nombre de problèmes concernant la manipulation des animaux qui peuvent être résolus à la ferme.

- L'éleveur devrait traverser les parcs (de sevrage/d'engraissement) des porcs tous les jours et dans différentes directions afin d'habituer les porcs à s'éloigner calmement d'une personne. Les porcs dont on n'a jamais traversé le parc à la ferme sont plus susceptibles de se mettre les uns sur les autres ou d'être difficiles à déplacer à l'abattoir. L'auteure a observé que lorsque les éleveurs ont commencé à traverser les parcs, les porcs sont devenus plus faciles à déplacer dans l'établissement et l'utilisation de l'aiguillon électrique a fortement diminué.
- Sélectionner des animaux reproducteurs avec une bonne conformation des pattes. Certaines lignées génétiques de porcs ont une mauvaise conformation des pattes, ce qui a pour résultat des animaux boiteux, difficiles à manipuler.
- Les animaux élevés pour l'abattage devraient être amenés à l'abattoir lorsqu'ils sont encore dans une forme suffisante pour les manipulations et le transport. Les animaux faibles et émaciés subiront de graves problèmes de bien-être.
- Réduire l'utilisation d'additifs alimentaires bêta-agonistes, tels que la ractopamine, qui sont largement utilisés aux Etats-Unis et au Canada mais qui sont interdits en Europe et dans beaucoup d'autres pays. Certains de ces produits peuvent causer des fissures du sabot et, de ce fait, avoir pour conséquence davantage de porcs non ambulateurs et de problèmes de manipulation (Marchant-Forde et al 2003; Poletto et al 2009). L'auteure a observé que réduire la quantité d'additifs bêta-agonistes dans l'alimentation des porcs a également réduit le nombre d'animaux non ambulateurs.
- Dans un ranch, lorsque le bétail est déplacé à cheval, il devrait également être habitué à être manipulé par une personne à pied. Le bétail n'ayant jamais été manipulé par une personne à pied peut être dangereux et difficile à manipuler à l'abattoir lorsqu'il s'agit de sa première expérience de déplacement par une personne à pied.
- Le bétail ayant été mordu à plusieurs reprises par des chiens au ranch donnera peut-être plus facilement des coups de pied en direction des employés à l'abattoir.

Conclusion

Les directeurs d'abattoirs se sentant concernés peuvent souvent améliorer de façon significative le bien-être animal par une meilleure formation et un meilleur contrôle des employés, ainsi qu'en instaurant un entretien plus rigoureux des équipements d'étourdissement. Bien souvent, de petits changements, comme la pose d'un revêtement antidérapant au sol, un changement de l'éclairage et la mise en place de parois opaques dans les couloirs, peuvent améliorer le mouvement des animaux. Ceci permettra de réduire fortement l'utilisation de l'aiguillon électrique.

Bibliographie

- Abbott TA, Hunter EJ, Guise JH and Penny RHC** 1997 The effect of experience of handling on pigs willingness to move. *Applied Animal Behaviour Science* 54: 371-375. [http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591\(97\)00045-2](http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591(97)00045-2)
- Blackmore DK** 1984 Differences in behaviour between sheep and cattle during slaughter. *Research in Veterinary Science* 37: 223-226
- Bourquet C, Deiss V, Tannugi CC and Terlouw EM** 2011 Behavioural and physiological reactions of cattle in a commercial abattoir: relationship between organisation aspects of the abattoir and animal aspects. *Meat Science* 88: 158-168. <http://dx.doi.org/10.1016/j.meatsci.2010.12.017>
- Croft PS** 1952 Problems of electrical stunning. *Veterinary Record* 64: 255-258
- Dunn CS** 1990 Stress reactions of cattle undergoing ritual slaughter using two methods of restraint. *Veterinary Record* 126: 522-525
- Geverink NA, Kappers A, van de Burgwal E, Lambooji E, Blokhuis JH and Wiegant VM** 1998 Effects of regular moving and handling on the behavioral and physiological responses of pigs to pre-slaughter treatment and consequences for meat quality. *Journal of Animal Science* 76: 2080-2085
- Grandin T** 1982 Pig behaviour studies applied to slaughter plant design. *Applied Animal Ethology* 9: 141-151. [http://dx.doi.org/10.1016/0304-3762\(82\)90190-0](http://dx.doi.org/10.1016/0304-3762(82)90190-0)
- Grandin T** 1992 Observations of cattle restraint devices for stunning and slaughter. *Animal Welfare* 1: 85-91
- Grandin T** 1996 Factors that impede animal movement in slaughter plants. *Journal of American Veterinary Medication Association* 209: 757-759
- Grandin T** 1997 Survey of Stunning and Handling in Federally Inspected Beef, Veal, Pork, and Sheep Slaughter Plants. (United States Department of Agriculture (USDA) Agricultural Research Service Project 3602-32000-002-08G. USDA: Beltsville, MD, USA
- Grandin T** 1998a Objective scoring of animal handling and stunning practices at slaughter plants. *Journal of the American Veterinary Association* 212: 36-39
- Grandin T** 1998b The feasibility of using vocalisation scoring as an indicator of poor welfare during slaughter. *Applied Animal Behaviour Science* 56: 121-138. [http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591\(97\)00102-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591(97)00102-0)
- Grandin T** 2001a Solving return to sensibility problems after electrical stunning in commercial pork slaughter plants. *Journal of the American Veterinary Medication Association* 219: 608-611. <http://dx.doi.org/10.2460/javma.2001.219.608>
- Grandin T** 2001b Cattle vocalisations are associated with handling and equipment problems in slaughter plants. *Applied Animal Behaviour Science* 71: 191-201. [http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591\(00\)00179-9](http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591(00)00179-9)
- Grandin T** 2002 Return to sensibility problems after penetrating captive-bolt stunning of cattle in commercial slaughter plants. *Journal of the American Veterinary Medical Association* 221: 1258-1261. <http://dx.doi.org/10.2460/javma.2002.221.1258>
- Grandin T** 2005 Maintenance of good animal welfare standards in beef slaughter plants by use of auditory programs. *Journal American Veterinary Medical Association* 226: 370-373. <http://dx.doi.org/10.2460/javma.2005.226.370>
- Grandin T** 2007 *Livestock Handling and Transport*. CABI Publishing: Wallingford, Oxon, UK. <http://dx.doi.org/10.1079/9781845932190.0000>
- Grandin T** 2010a *Improving Animal Welfare: A Practical Approach*. CABI International: Wallingford, Oxon, UK
- Grandin T** 2010b *Recommended Animal Handling Guidelines and Audit Guide: A Systematic Approach to Animal Welfare*. American Meat Institute Foundation: Washington DC: USA. www.animal-handling.org (Accessed April 3, 2010)

Grandin T 2010c Auditing animal welfare in slaughter plants. *Meat Science* 86: 56-65. <http://dx.doi.org/10.1016/j.meatsci.2010.04.022>

Gregory NG 2007 *Animal Welfare and Meat Production*. CABI Publishing: Wallingford, Oxon, UK

Lambooj E 1982 Electric stunning of sheep. *Meat Science* 6: 123- 135. [http://dx.doi.org/10.1016/0309-1740\(82\)90022-5](http://dx.doi.org/10.1016/0309-1740(82)90022-5)

Lambooj E and Spanjaard W 1982 Electric stunning of veal calves. *Meat Science* 6: 15-25. [http://dx.doi.org/10.1016/0309-1740\(82\)90047-X](http://dx.doi.org/10.1016/0309-1740(82)90047-X)

Lanier JL, Grandin T, Green RD, Avery D and McGee K 2000 The relationship between reaction to sudden intermittent movements and sounds and temperament. *Journal of Animal Science* 78: 467-474

Marchant-Forde JN, Lay DC, Pajor JA, Richert BT and Schinckel AP 2003 The effects of ractopamine on the behavior and physiology of finishing pigs. *Journal of Animal Science* 81: 416-422 **OIE** 2009 Chapter 7.5 Slaughter of Animals. *Terrestrial Animal Health Code*, World Organization for Animal Health, 18th Edition. OIE: Paris, France

Poletto R, Rostagno MH, Richert ET and Marchant-Forde JN 2009 Effects of 'step up' ractopamine feeding program, sex and social rank on growth performance, hoof lesions and Enterobacteriaceae shedding in finishing pigs. *Journal of Animal Science* 87: 304-313. <http://dx.doi.org/10.2527/jas.2008-1188> Talling JC, Waran NK, Wathes CM, and Lines JA 1998 Sound avoidance by domestic pigs depends on characteristics of the signal. *Applied Animal Behaviour Science* 58: 255-266. [http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591\(97\)00142-1](http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591(97)00142-1)

Tanida H, Miura A, Tanaka T and Yosimoto T 1996 Behavioural responses of piglets to darkness and shadows. *Applied Animal Behaviour Science* 49: 173-183. [http://dx.doi.org/10.1016/0168-1591\(96\)01039-8](http://dx.doi.org/10.1016/0168-1591(96)01039-8)

van Putten G and Elshof WJ 1978 Observations of the effects of transportation the well-being and lean quality of slaughter pigs. *Animal Regulation Studies* 1: 247-271

Vogel KD, Badram JR, Claus JR, Grandin T, Turpin S, Weyker S and Voogd E 2010 Head only followed by cardiac arrest electric stunning is an effective alternative to head only electric stunning in pigs. *Journal of Animal Sciences* 89: 1412-1418. <http://dx.doi.org/10.2527/jas.2010-2920>

Warriss PD, Brown S and Adams SJM 1994 Relationship between subjective and objective assessment of stress at slaughter and meat quality in pigs. *Meat Science* 38: 329-340. [http://dx.doi.org/10.1016/0309-1740\(94\)90121-X](http://dx.doi.org/10.1016/0309-1740(94)90121-X)

Waynert DF, Stookey J, Schartzkopf-Genswein KS and Watts CA 1999 The response of beef cattle to noise during handling. *Applied Animal Behavior Science* 62: 27-42. [http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591\(98\)00211-1](http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591(98)00211-1)

Weary DM, Braithwaite LA and Fraser D 1998 Vocal response to pain in piglets. *Applied Animal Science Behaviour* 61: 161-172. [http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591\(97\)00092-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0168-1591(97)00092-0)

Weeks CA, Brown SN Warriss PD, Lane S and Heason L 2009 Noise levels in lairages for cattle, sheep and pigs in abattoirs in England and Wales. *Veterinary Record* 165: 308-314. <http://dx.doi.org/10.1136/vr.165.11.308>

White RG, DeShazer IA, Tressler CJ, Borchert GM, Davey S, Waninge A, Parkhurst AM, Milanuk MJ and Clems ET 1995 Vocalizations and physiological response of pigs during castration with and without anesthetic. *Journal of Animal Science* 73: 381-386

Wotton SB and Gregory NG 1986 Pig slaughtering procedures: time to loss of brain responsiveness after exsanguination or cardiac arrest. *Research in Veterinary Science* 40: 148-151

Sens, utilité et problématique de la détention des animaux de rente

Dr Anita Idel, med. vet., médiatrice dans la gestion du projet santé animale et agrobiodiversité, DE-Feldatal, à l'occasion du 17^e congrès spécialisé sur les animaux de rente «Protection des animaux dans les transports et les abattoirs» de la Protection Suisse des Animaux PSA, 6 juin 2016, Olten

*Depuis quelques années dans le monde germanophone, on parle souvent du bien-être animal (Tierwohl) lorsqu'au fond on veut parler de protection des animaux. La santé des animaux est indissociable de la **protection des animaux**. Et lorsque l'on parle de santé des animaux, il faut souligner l'importance de l'élevage. En effet, dans le cadre de la rationalisation, **l'élevage des animaux n'est pas axé sur des objectifs** tels que la santé et la bonne condition physique, mais sur la sélection des animaux les plus performants. C'est ainsi que non seulement le nombre d'animaux fournissant de la nourriture augmente d'une manière dramatique sur l'ensemble de la terre, mais qu'en même temps l'intensité dans l'élevage, la détention et l'alimentation fournie à chaque animal augmentent au même rythme. La globalisation et une spécialisation de plus en plus poussée dans les exploitations mènent inéluctablement à faire passer une partie non négligeable de la vie des effectifs de dizaines de milliers de bovins, de centaines de milliers de porcs et de millions de poules dans les transports.*

*«**On ne peut pas continuer comme avant**», c'est la conclusion du rapport de la FAO «La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture» (2009). Au lieu d'utiliser des pesticides, des médicaments et des engrais synthétiques à base d'azote pour continuer de soutenir les piliers d'un système agricole malade, l'animal, l'être humain et l'environnement ont besoin d'une politique (agricole) qui promeut les conditions d'un développement durable dans la recherche et dans la formation.*

Sélection sur la base du haut rendement = maximiser au lieu d'optimiser

Quelques explications supplémentaires s'imposent pour que les notions de bien-être des animaux, protection des animaux, élevage des animaux, objectif d'élevage, aboutissent à des liens plus directs avec le titre «Protection des animaux dans les transports et les abattoirs» de ce 17^e congrès spécialisé PSA sur les animaux de rente. Nous nous appuyons ici sur une vérité de La Palice selon laquelle les animaux sont d'autant plus susceptibles d'être vulnérables aux maladies et à subir des dommages qu'ils sont élevés en vue de performances élevées selon le slogan «plus de lait ou plus de viande dans des délais de plus en plus serrés».

L'élevage extrême en est la conséquence. En effet, depuis des décennies, l'objectif d'élevage de maximisation à tout crin vise un animal hautement spécialisé et certainement pas la truie laineuse qui pond des œufs, ce qui serait une optimisation! Tandis que la surexploitation dictée par l'élevage est une **cause générale** des maladies, il y a également d'autres influences qui **déclenchent** des maladies et des dommages. Dès lors que l'on veut obtenir d'un organisme des performances élevées, voire extrêmes, cela oblige le métabolisme à fonctionner beaucoup plus rapidement; au stress de la détention vient donc s'ajouter ce stress de performance imposé génétiquement.

Qu'il s'agisse d'élevage, de détention ou de fourrage, les souffrances physiques et psychiques des animaux utilisés dans l'agriculture ne sont pas dues au hasard. Mais ce n'est pas seulement la conséquence des intérêts de l'industrie, de l'économie privée, des grands groupes d'élevage et de biotechnologie, des producteurs de médicaments vétérinaires et de fourrage, mais aussi de l'industrie de transformation. À cela s'ajoutent les intérêts de la politique en jeu dans le commerce mondial au niveau national et supranational (Idel 2016-2).

Croître ou disparaître

Depuis les années 1970, la recherche, la formation et la promotion dans le monde de l'agriculture ont été axées de manière croissante sur l'objectif central de la Communauté éco-

nomique européenne (CEE). Cette dernière devait à partir du début du 21^e siècle non seulement exporter davantage de technique (agricole), mais aussi être compétitive sur le marché mondial avec ce que l'on appelle des produits animaux perfectionnés. À cette fin, le sol de l'Amérique (du Sud) est la surface idéale de production du fourrage pour la CEE (Idel und Reichert 2013). Aujourd'hui, d'après l'organisation mondiale de l'alimentation FAO, plus de 70 % des protéines dispensées dans l'agriculture de l'UE proviennent d'importations. En exportant ses excédents de production, l'UE ne nourrit pas tout le monde! En effet, elle produit ses excédents aux dépens d'autrui. Pour dire les choses comme elles sont, l'UE est en perfusion.

Les mesures de l'UE ne visaient rien d'autre qu'à produire les excédents nécessaires au commerce dans le marché mondial: davantage de lait, de viande,... toutes sortes d'excédents qui souvent ont été et sont perçus comme dégâts collatéraux pour l'écologie, l'économie sociale et la protection des animaux. Mais les excédents ne constituaient pas ni ne constituent à eux seuls les dégâts (collatéraux), il y a aussi les coûts engendrés par l'ensemble du système de la *production des excédents*.

La tendance du développement mondial saute aux yeux: qu'il s'agisse de poules, de porcs ou de bovins, le nombre d'animaux augmente de manière dramatique. En l'occurrence, il existe entre les pays de notables différences et au sein des pays eux-mêmes, parfois des oscillations dramatiques.

Porcs			Source : FAO 9.5.16	Bovins		
Pays	Nombre en millions	Année		Pays	Nombre en millions	Année
Suisse	1,3	1961		Suisse	1,7	1961
Suisse	2,2	1980		Suisse	2,0	1980
Suisse	1,4	2014		Suisse	1,5	2013
à l'échelle mondiale	406,1	1961		à l'échelle mondiale	942,1	1961
à l'échelle mondiale	797,7	1980		à l'échelle mondiale	1.217,0	1980
à l'échelle mondiale	986,6	2014		à l'échelle mondiale	1.482,1	2014
Allemagne	24,0	1961		Allemagne	17,5	1961
Allemagne	37,3	1987		Allemagne	Taux (!)	1885
Allemagne	28,3	2013		Allemagne	21,5	2013
USA	55,5	1961		USA	12,7	2013
USA	67,3	1980		USA	97,0	1961
USA	67,7	2014		USA	132,0	1975
Brésil	25,5	1961		USA	88,5	2013
Brésil	34,1	1980		Brésil	56,0	1961
Brésil	37,9	2013		Brésil	118,9	1980
Chine	927,1	1961		Brésil	212,3	2013
Chine	1.716,8	1997		Chine	49,5	1961
Chine	3.325,4	2012		Chine	52,4	1980
Chine	2.431,4	2013		Chine	121,4	2010
Thaïlande	3,2	1961		Chine	117,4	2013
Thaïlande	5,3	1995		Thaïlande	3,5	1961
Thaïlande	7,5	2014		Thaïlande	7,6	1994
Espagne	6,0	1961		Thaïlande	4,8	2013
Espagne	10,7	1980		Espagne	3,6	1961
Espagne	26,5	2014		Espagne	6,6	2004
				Espagne	6,0	2013

«On ne peut pas continuer comme avant»,

Voilà la conclusion radicale du rapport mondial sur l'agriculture (2009). A la différence des chiffres dramatiques de l'alimentation mondiale en ce qui concerne la malnutrition et la sous-alimentation qui étaient actualisés chaque année, le rapport pose pour la première fois, au vu de la dérive de l'agriculture, la question décisive concernant le rôle joué par la recherche et la formation (agricoles). Est-ce que la disparition des espèces, la diminution des surfaces agricoles utiles et de la fertilité du sol, la pollution des sols et des eaux par des engrais synthétiques à base d'azote, des pesticides et des médicaments ainsi que sous l'aspect concernant la protection des animaux et les tragédies humaines, des développements qui ne font que s'aggraver en dépit ou peut-être en raison des milliards de dollars, yuan, real, roubles, euros et de la formation de plus en plus spécialisée dans le domaine agricole, sont dus à l'agriculture?

«Recherche et formation doivent à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'agriculture faire partie de la solution, alors qu'aujourd'hui elles sont la composante majeure du problème», voilà comment hier et aujourd'hui Hans Rudolf Herren, coprésident de l'IAASTD et président de la fondation Biovision qu'il a fondée, résume la situation (cf. Pro Natura 2016).

Le fil conducteur décisif de la critique fondamentale du rapport mondial sur l'agriculture remonte à 1972. Avec «Les limites à la croissance», les auteurs du Club de Rome avaient présenté les résultats de leur analyse systémique et de leurs simulations informatiques à propos également de la destruction de l'habitat. Un autre jalon essentiel était aussi en 1989 le rapport «Notre avenir à tous» publié par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies sous la présidence de la Premier ministre norvégienne de l'époque Gro Harlem Brundtland. C'est là qu'on trouve pour la première fois dans un rapport des Nations Unies la définition du concept de *développement durable*: «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.»

Depuis la fin des années 1980 déjà, la conférence de Rio avait été préparée pour adopter en 1992 les directives en ce qui concerne le développement durable, contraignantes sur le plan juridique pour des actions sur le plan politique. En l'occurrence, la dépendance de l'être humain à son environnement et l'attribution rétroactive d'autres changements climatiques mondiaux à son comportement ou à ses possibilités d'action, devaient être prises en compte. Cinq documents qui se complètent mutuellement ont été adoptés; ces documents, notamment les conventions sur la protection du climat et la diversité biologique taxaient implicitement l'agriculture d'être à l'origine de tous ces problèmes, notamment les conventions sur la protection du climat et la diversité biologique.

Mais la disparition des espèces ne s'est pas arrêtée; elle a même augmenté et les changements climatiques se percevaient de plus en plus clairement, il suffit de lire le bilan de Rio + 10 à Johannesburg (2002). C'est ce qui a incité Bob Watson, à l'époque responsable scientifique auprès de la Banque mondiale, à lancer le Conseil mondial de l'agriculture pour évaluer l'impact de l'agriculture sur la disparition des espèces et le changement climatique. La conclusion a clairement formulé les risques comme les chances car

- l'industrialisation de l'agriculture est un catalyseur
- l'agriculture sera la victime principale
- l'agriculture durable aurait, en utilisant des procédés biologiques, les plus gros potentiels pour limiter ces dommages.

La folie a sa méthode

Mais presque 45 ans après «Les limites à la croissance» et un quart de siècle après Rio, le mot d'ordre de la *croissance* continue d'avoir ses effets délétères sur l'être humain, l'animal et le paysage. La faim et la malnutrition sont les conséquences des conditions de production puisqu'on produit de plus en plus. Mais face à la destruction et au gaspillage des denrées ali-

mentaires, il ne s'agit là que d'une contradiction apparente. En effet, on n'a pas besoin de plus de nourriture. Ce qui est nécessaire en revanche, ce sont des aliments dont la production permet aux paysans d'en vivre. Le fait qu'une grande partie des personnes souffrant de la faim appartienne à la classe des petits paysans dévoile au grand jour le drame du développement des dernières décennies.

Entre-temps, les conditions cadres politiques favorisent plutôt qu'elles ne freinent l'accroissement des risques de la globalisation, de la spéculation et du capital étranger. Cela vaut également pour la spécialisation croissante des exploitations qui aboutit à des effectifs de dizaines de milliers de bovins, de centaines de milliers de cochons et de millions de poules. Or ce n'est pas seulement le nombre d'animaux fournissant de la nourriture qui augmente d'une manière dramatique à l'échelle mondiale; les conditions de détention, d'élevage et d'alimentation deviennent de plus en plus intensives pour chaque animal.

L'élevage fait de tous les animaux à haut rendement de véritables concurrents en matière d'alimentation pour l'être humain. Plus de la moitié de la récolte mondiale de céréales est en effet transformée en fourrage. Pour exploiter le potentiel génétique au maximum, c'est-à-dire pour avoir le rapport maximal en kilos ou en litres, on donne aux animaux des aliments riches en énergie. Cela pèse sur les animaux mais aussi sur l'environnement. Depuis des décennies, une grande partie du fourrage enrichi donné en Europe vient d'Amérique du Sud, c'est une voie à sens unique sachant que ces gigantesques transferts de nourriture laissent les excréments des animaux sur place. La plaine du Pô en Italie, la côte nord de la Bretagne en France, la Catalogne en Espagne et la région Vechta-Cloppenburg en Allemagne sont considérées comme des hotspots de la pollution due au nitrate.

L'érosion du sol, les engrais azotés et de plus en plus de substances phytotoxiques menacent la fertilité du sol. On entend dire, en Amérique latine où le glyphosate qui est un herbicide total de la multinationale Monsanto utilisé depuis des dizaines d'années dans la production de denrées alimentaires et de fourrage, qu'il y a des embryons et des enfants qui viennent au monde avec des malformations. En 2015, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé le glyphosate comme «très probablement cancérigène». Même si la France et la ministre allemande de l'environnement refusent de prolonger l'autorisation du glyphosate dans l'Union européenne, on peut s'attendre à ce que le gouvernement allemand donne son accord.

Fin avril 2016, la Commission de l'Union européenne a attaqué l'Allemagne devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE): étant donné que la législation sur l'environnement n'est pas appliquée, la pollution des cours d'eau au nitrate augmente. Le conseil en matière de questions environnementales (Sachverständigenrat für Umweltfragen SRU) du gouvernement allemand a confirmé l'échec général de la politique agricole dans son rapport sur l'environnement présenté le 9 mai 2016. Elle est un exemple négatif parce que «l'Allemagne a eu plutôt une influence sur l'affaiblissement des efforts de réforme écologique de la Commission européenne et a négligé les marges de manœuvre pour leur mise en œuvre ambitieuse au niveau national.» Le conseil nomme explicitement la nécessité d'une utilisation durable des ressources naturelles pour garantir la paix.

Le 9 mai 2016 également, Pro Natura a démarré la campagne «Stop aux pesticides dans nos eaux» en se référant aux 2000 tonnes de pesticides qui en Suisse uniquement sont déversées chaque année sur les plantes, les champignons et les insectes de nos champs et cultures.

D'une manière générale, les substances toxiques autorisées dans l'agriculture ne font pas l'objet d'un examen quant à leur impact sur la vie dans le sol ni par conséquent sur la fertilité du sol. Sachant cela, il est d'autant plus dramatique de se rendre compte que dans le cadre du TTIP, accord de libre-échange négocié en secret depuis des années entre les États-Unis et l'Union européenne, le principe de précaution doit être supprimé en faveur d'une agriculture dominée par les pesticides et la technologie génétique qui traitent les animaux comme une masse anonyme.

Bon marché n'est avantageux qu'en apparence: c'est ainsi que des hard discounters en Allemagne aggravent la lutte des prix avec des réductions de presque 25 % sur les produits laitiers et cela aux dépens des animaux. Car les paysans luttent pour survivre en raison de ces prix de production qui sont ruineux. Il n'y a que peu de place pour des investissements absolument nécessaires à l'amélioration de la détention des animaux.

Davantage d'herbe dans la vache!

Au lieu de conforter les piliers d'un système agricole, déjà malade, au moyen de pesticides, de médicaments et d'engrais à l'azote synthétique, l'animal, l'être humain et l'environnement ont besoin d'une politique (agricole) qui soutient les bases d'un développement durable à travers la recherche et la formation.

Le développement durable signifie avant tout développer les potentiels de l'espace rural en vue de la production et de la transformation pour une existence digne d'être vécue. Dans ce contexte, il faut également limiter les transports à tous les niveaux au minimum, et non *seulement* le transport des animaux vivants.

L'élevage pour obtenir un haut rendement et les conditions de nourriture et de détention qui ne sont pas conformes aux besoins de l'espèce, obligent les animaux à consommer de plus en plus de fourrage enrichi et à vivre de moins en moins de temps sur le pâturage afin d'arriver à ces performances. Voilà pourquoi l'orientation des objectifs d'élevage pour obtenir des animaux robustes et capables de vivre dehors a une influence directe sur un allègement des zones rurales, du canton de Lucerne où il y a une forte densité de bétail, jusqu'à la pampa argentine en passant par le Vechta-Cloppenburg.

Il est donc incontestable qu'il faut diminuer la consommation de produits animaux. Qu'il s'agisse d'une alimentation omnivore, végétarienne ou végétalienne, les critères de la production durable doivent être pris en compte par tout le monde (Idel 2015). En l'occurrence, il y a une conséquence qui est étonnante pour de nombreuses personnes dans le sens de l'agriculture durable, c'est que dans de nombreuses régions le nombre de bovins n'ait pas diminué mais augmenté, à condition que les bovins soient détenus conformément aux besoins de leur espèce. Le système d'incitation financière introduite en 2014 par le programme fédéral suisse « Production de lait et de viande basée sur les herbages » va tout à fait dans cette direction: selon ce programme, les ruminants doivent brouter un minimum d'herbe de 75 % dans les zones de plaine et de 85 % en montagne. La vache est un excellent exemple: celui qui massacre le climat, c'est toujours l'être humain. C'est à nous de décider de faire d'un ruminant un concurrent «alimentaire» en lui donnant un fourrage enrichi qu'il assimilera mal ou alors, grâce à ce même ruminant, de donner de la valeur à des sols et des régions qui ne se prêtent pas à l'agriculture ni même à être des zones arables (Idel 2016-1).

Même combat au Nord ou au Sud pour renforcer la transparence afin que l'opinion publique comprenne plus facilement *qui paye ou reçoit quel prix et pourquoi*.

- Cela vaut pour la transparence dans les flux financiers autour des responsables politiques et des profiteurs de ce système agricole malade, caractérisé par la croissance ou la disparition, par le burnout à l'écurie chez l'animal et l'être humain, par des conditions de travail indignes dans la détention industrielle des animaux, par l'absence d'empathie dans la relation homme animal ainsi que par les paysages qui meurent lentement à cause des poisons et des engrais chimiques.
- Cela vaut également pour les potentiels d'une agriculture appropriée au site: penser et agir dans des paysages fertiles avec une valeur ajoutée régionale défendable sur le plan éthique, avec des animaux sur la base de conditions de production justes pour les agriculteurs.

Un avenir où nos petits-enfants auront leur place reste possible.

Bibliographie

Idel, Anita (2016-1): Die Kuh ist kein Klima-Killer. Metropolis, Marburg, 6. Auflage.

Idel, Anita (2016-2): TierärztInnen und landwirtschaftlich genutzte Tiere – ein systembedingtes Dilemma. In: Tierethik, 8. Jahrgang 2016/1, Heft 12, S. 34-52.

Idel, Anita (2015): Wie ökologisch ist vegan? In: Umweltzeitung - Magazin für Ökologie, Politik und besseres Leben. Juli-August 2015, Braunschweig, S. 6-8.

Idel, Anita (2014): Landwirtschaftliche Tierhaltung – Der Faktor Mensch. Vortrag gehalten auf der 16. Nutztiertagung „Menschen brauchen Tiere – brauchen Tiere Menschen?“, Suisseer Tierschutz STS, am 24. April 2014 in Olten.

Idel, Anita and Tobias Reichert (2013): Livestock production: a climate change and food security hot spot. Livestock production and food security in a context of climate-change and environmental and health challenges. In: Wake up before it is too late. Transforming Agriculture to cope with climate change and assure food security. UNCTAD Trade and Environment Review 2013, Hoffmann, U. (Ed.) Geneva.
<http://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=666>.

Cf. Pro Natura Magazin 3/2016, inkl. Interview mit Hans Herren S. 8-12; Hrsg. Suisseer Bund für Naturschutz.

Rapport «La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture» (2009): cf. www.weltagrarbericht.de

Autres suggestions de lectures disponibles chez l'auteure.

Actualités de la division Protection des animaux de l'OSAV

Fabien J. Loup, méd. vét, Responsable du domaine protection des animaux, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), Berne, à l'occasion du 17e congrès sur les animaux de rente de la Protection Suisse des Animaux PSA «Protection des animaux dans les transports et les abattoirs», 6 juin 2016 à Olten

Le transport représente toujours une épreuve pour les animaux. Il doit donc être réduit au minimum et être effectué avec ménagement et sans retard inutile. En Suisse, selon la loi sur la protection des animaux, la durée du trajet ne doit pas excéder six heures à compter du lieu de chargement.

La pratique montre que l'organisation des transports n'est pas aussi évidente que cela puisse paraître. En effet, entre les moments comptés pour le chargement au départ et ceux effectués éventuellement en cours de route, les arrêts forcés par le trafic routier, les pauses imposées aux chauffeurs par la législation routière, les pauses autorisées par l'OPAn qui peuvent aller jusqu'à 4 heures sans que les animaux soient nécessairement déchargés, ces six heures peuvent devenir bien longues et très élastiques au vu de la complexité d'une telle organisation.

C'est la raison pour laquelle l'OSAV attache une grande importance à soutenir l'application des bases légales et à aider les milieux concernés par le transport d'animaux en publiant des fiches thématiques rappelant les principes de base à respecter qui sont décrits dans le chapitre 7 de l'OPAn. Ces fiches ont surtout pour but d'éclaircir les zones d'ombres que la législation pourrait avoir créées. Certaines d'entre elles ont été élaborées en étroite collaboration avec la branche et les autorités cantonales. Il est important qu'elles soient applicables et soutenues par les milieux concernés.

Les fiches informatives sur les thèmes suivants ont été ou sont en cours d'élaboration :

1. Aptitude au transport;
2. Calcul de la durée du transport pour la volaille ;
3. Exigences légales liées au trajet, aux pauses et à la durée du transport des animaux de rente ;
4. Aide aux détenteurs d'animaux à onglons pour remplir les documents d'accompagnement lors d'un déplacement : définition de ce que l'on entend par animal malade ;
5. Conditions de formation pour toutes les personnes qui transportent des animaux ;
6. Information sur certains détails techniques des remorques (grilles de fermeture par exemple).

Aptitude au transport

Les animaux ne doivent être transportés que si l'on peut escompter qu'ils supporteront le déplacement sans dommage. Ils doivent être préparés de manière appropriée au transport et traités avec soin durant le trajet. Qu'il soit transporté à titre privé ou professionnel, tout animal de rente doit être déclaré apte au transport après avoir été examiné par le détenteur et le transporteur.

Cette décision est parfois difficile à prendre c'est pourquoi une information spécifique a été élaborée par l'OSAV en étroite collaboration avec le groupe spécialisé «Transports d'animaux et abattoirs».

Transport de volaille

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les chauffeurs qui transportent des animaux doivent consigner le temps du transport. La durée du transport est calculée à partir du moment du départ du camion chargé avec les animaux, depuis la première exploitation, jusqu'à l'arrivée à la destination finale. Lors du transport de la volaille à l'abattoir ou d'une exploitation à l'autre, une bonne coordination entre le chargement des animaux dans les caisses de transport et celui des caisses chargées sur le camion est nécessaire afin de minimiser le temps qu'ils passent

dans ces conditions. La fiche élaborée par l'OSAV précise les termes utilisés dans l'OPAn et les conditions à remplir pour le chargement des animaux.

Exigences légales liées au trajet, aux pauses et à la durée du transport pour les animaux de rente

Cette fiche qui est en cours d'élaboration est le pendant de la fiche sur le transport des volailles. En revanche, le transport des animaux de rente étant, dans la pratique, plus complexe, il est utile de préciser clairement ce que sont les étapes dans le calcul du temps de transport. La fiche donne ainsi les définitions de ce qu'il faut comprendre par «durée acceptable du temps de transport», «pauses» et «arrêts», y compris ceux qui permettent de repartir à zéro avec le temps de transport. Elle informe également au sujet des transports regroupés et de la manière de remplir le document d'accompagnement.

Aide aux détenteurs d'animaux à onglons pour remplir les documents d'accompagnement lors d'un déplacement : définition de ce que l'on entend par animal malade.

Cette fiche-là, qui est également en cours d'élaboration par l'OSAV et les vétérinaires cantonaux, a pour but d'aider les détenteurs d'animaux à onglons à remplir le document d'accompagnement (DA) lors du transport d'un animal à l'abattoir. Après qu'il se soit posé la question de savoir si l'animal est transportable ou non en se basant sur la fiche «aptitude au transport», le détenteur doit remplir le DA et doit indiquer si l'animal est malade ou non. Dans la pratique cette définition pose problème car elle n'est pas comprise de la même manière par le vétérinaire de l'abattoir qui doit avoir une bonne information dans le but de garantir la sécurité alimentaire et le détenteur qui part du principe que son animal est sain puisqu'il veut l'abattre. Cette fiche l'aide à évaluer l'état de son animal et à transcrire cette information sur le DA.

Condition de formation pour toutes les personnes qui transportent des animaux

Seules des personnes compétentes ou ayant reçu des instructions suffisantes peuvent conduire, acheminer ou charger et décharger des animaux. Elles doivent les traiter avec ménagement. Dans ce cadre-là, la fiche qui est en cours d'élaboration précisera les exigences légales et donnera les informations nécessaires à chaque personne susceptible de transporter des animaux, que ce soit à titre professionnel ou non. Les points suivants sont développés dans le document: les compétences à avoir ou à acquérir pour avoir le droit de transporter un animal, les personnes à qui il faut s'adresser sur le plan national et international pour savoir si le transport concerné est professionnel ou non et, plus en détail, le transport des chevaux qui semble être plus difficile à définir vu les nombreuses activités liées à cette espèce.

Grilles de fermeture – exécution conforme au niveau légal

Même si une fiche d'information a été créée expressément à cet effet, l'OSAV constate que, dans la pratique, de nombreuses questions se posent quant à l'application de l'art. 165, al. h), soit: «Les véhicules et les remorques destinés au transport de bovins, de porcs, de moutons et de chèvres doivent être pourvus d'une grille de fermeture à l'arrière». Il s'agit de préciser que l'OSAV attend une application stricte de cet article que ce soit au niveau des transports professionnels ou à titre privé.

Pour finir, le conférencier informe que des contacts réguliers ont lieu avec la communauté européenne dans le domaine du transport, avec une participation régulière aux ateliers organisés par la Commission européenne qui regroupe tous les points de contact nationaux qui traitent des problèmes liés aux transports (national contact point, animal transport). De plus, le soussigné est membre du groupe spécialisé «Animal Welfare Working Group» de la FVE (Fédération des vétérinaires européens) qui prépare une prise de position sur le transport des animaux. La FVE est régulièrement consultée par la Commission européenne pour ses avis pertinents et professionnels.

Consultez notre site internet : www.osav.admin.ch

Activités de la branche pour le bien-être des animaux

Peter Schneider, responsable catégorie d'activité Classification et marchés, Proviande, à l'occasion du 17^e congrès spécialisé sur les animaux de rente «Protection des animaux dans les transports et les abattoirs» de la Protection Suisse des Animaux PSA, 6 juin 2016, Olten

La Suisse est un petit pays européen dont la topographie et la géologie sont d'une variété presque insurpassable. Des surfaces planes, parfaitement appropriées pour l'agriculture, la production de lait et de viande coexistent avec des collines dans les zones préalpines et avec des montagnes très escarpées, où la rudesse du climat permet à l'herbe seule de pousser. Elle est une nourriture anoblie grâce aux ruminants pour se transformer en lait et en viande.

Deux tiers de l'ensemble des surfaces agricoles utiles sont constitués de pâturages. Il n'est pas rare de voir des versants pentus d'un accès difficile, qui sont des alpages dans les zones de montagne où la détention en prairie apporte une contribution importante à l'entretien du paysage. Grâce à un travail intensif et coûteux, les producteurs arrivent à fournir des aliments sains et d'une valeur élevée où le respect des animaux occupe une place importante, ceci sur des terrains plats comme sur des zones en pente.

Revenons-en maintenant à la question de savoir comment et où la branche peut exercer une influence sur le bien-être animal. Il s'agit tout d'abord de présenter la composition de la branche. Pour répondre à cette question, il suffit de jeter un coup d'œil à la structure du marché de la viande.

Dans la branche de la viande, nous parlons de la chaîne de la valeur ajoutée. Au début de cette chaîne, il y a les producteurs et les organisations de producteurs qui, en collaboration avec le commerce de bétail de boucherie, préparent et fournissent les animaux pour les abattoirs et les entreprises de transformation. La viande arrive sur la table du consommateur à travers le commerce de détail, la restauration et d'autres services de distribution. Tous les secteurs sont réunis dans l'interprofession suisse de la filière viande qui est organisée en coopérative. Les principes d'orientation fixés par les autorités et les offices dirigent et encadrent notre organisation. Outre les conditions cadres, la branche élabore de manière proactive des solutions aux différentes problématiques. Le bien-être des animaux de rente est au premier plan. La filière suisse de la viande est un réseau solide qui fonctionne bien et qui est marqué par un climat de collaboration étroite. En somme, une chaîne de la valeur ajoutée qui est prête à assumer ses responsabilités.

Les sondages le prouvent, le consommateur a confiance dans la production suisse de la viande et 80 % des consommateurs y pensent au moment de leurs achats. Outre la bonne qualité de la viande, le bien-être des animaux est important. Le contexte de la viande comme aliment est bien sûr riche en histoires et en émotions. Le consommateur veut savoir d'où vient la viande, et comment les animaux sont détenus. Les bonnes conditions de vie à la ferme ne sont pas décisives à elles seules. Le transport et le traitement des animaux dans les abattoirs sont tout aussi importants.

Les transports en Suisse doivent être aussi brefs que possible. Après avoir suivi une formation, le personnel reçoit une attestation spécifique pour son travail. En suivant régulièrement des cours de formation continue, ces personnes peuvent acquérir les dernières

connaissances et être informées des adaptations légales. Il en va de même pour le personnel dans les abattoirs où l'on doit veiller à ce que le déchargement, le déplacement et bien entendu l'étourdissement se déroulent avec un minimum de stress.

Les animaux nous fournissent des aliments importants et précieux, et ils méritent donc bien d'être traités avec respect, de l'élevage à l'abattage. Outre les dispositions légales, les producteurs sont disposés, sans y être obligés, à faire des efforts supplémentaires. La détention particulièrement respectueuse des animaux (SST) et les sorties régulières à l'extérieur (SRPA) sont deux exemples parmi tant d'autres. En chiffres, cela signifie que 80 % de toutes les exploitations détiennent des animaux de rente selon les principes SST/SRPA, ce qui correspond à 70 % du bétail. Les surfaces agricoles utiles permettent de produire 85 % du fourrage en Suisse. Rappelons enfin qu'en Suisse, le recours aux hormones et aux antibiotiques comme facteurs de croissance est interdit dans la production de la viande.

La thématique des germes résistants et de la consommation d'antibiotiques est présente et laisse songeur. En effet, les animaux ne sont pas à l'abri des maladies et il est impossible de se passer complètement de médicaments. La branche travaille à réduire l'utilisation de médicaments à un minimum. Grâce à la collaboration dans divers projets et sur initiative propre, l'objectif est «aussi peu que possible et autant que nécessaire».

Faire preuve de transparence dans l'utilisation des médicaments, les dispenser de manière contrôlée et élaborer une base de données, voilà les idées qui nous occupent en ce moment. Le projet le plus important et le plus connu est la stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques, mené par la Confédération. Les nouvelles dispositions et possibilités d'amélioration n'ont un impact que si elles sont utilisables dans la pratique.

L'utilisation d'un animal doit être empreinte de respect. Le projet poursuit l'objectif d'utiliser la plus grande partie possible d'un animal dans l'alimentation humaine. Il ne s'agit donc pas seulement de garder des morceaux nobles à cuisson rapide, mais aussi de remettre au goût du jour des plats qui demandent un peu plus de temps et qui ont été fortement négligés au cours de ces dernières années. La branche a pour tâche de sensibiliser le consommateur à cette manière d'utiliser la viande.

Il s'agit maintenant de communiquer au consommateur les valeurs qui animent la production de viande Suisse. La future stratégie de communication qui a été approuvée par l'ensemble de la branche y est consacrée. Montrer qu'il y a eu un développement positif dans le domaine du bien-être des animaux veut dire que la branche est sur la brèche et s'engage à respecter ses promesses. Le consommateur pour sa part doit être prêt à en tenir compte, car il en est aussi un des acteurs.

Projet solution sectorielle veaux maigres

En notre qualité d'interprofession Proviande, nous nous penchons sur diverses thématiques et recherchons conjointement dans des groupes de travail des solutions à des problématiques qui ne sont pas directement en lien avec la production de viande, en vue de contribuer au bien-être général des animaux, comme c'est le cas des veaux maigres.

En effet, une vache ne donne du lait que si elle a un veau chaque année. La situation tendue sur le marché laitier entraîne malheureusement que les veaux avec un patrimoine génétique axé sur la production laitière, mais qui ne sont pas destinés à la reproduction, doivent quitter l'exploitation rapidement après leur naissance. Il s'agit de races qui ne se prêtent pas à l'engraissement du gros bétail et qui ne font pas l'objet d'une demande sur le marché.

Un comportement responsable avec les animaux de rente implique toutefois de traiter ces veaux avec respect. Que les animaux soient destinés à la reproduction ou à l'engraissement, ils ont besoin de soins optimaux après la naissance. Une bonne gestion des troupeaux, une hygiène impeccable dans les écuries lors de la naissance devraient aller de soi. De même, un renforcement naturel du système immunitaire grâce au colostrum contenu dans le lait maternel permet de réduire l'utilisation des médicaments. La responsabilité éthique ne permet pas en Suisse que les veaux soient tués immédiatement ou peu après leur naissance.

La branche a empoigné ce sujet à bras le corps. Des membres venant de la filière viande, des représentants des Producteurs suisses de lait et des associations d'éleveurs, d'engraisseurs et de distributeurs ont constitué un groupe de travail pour élaborer une solution sectorielle; désormais, le premier changement de détenteur pour les veaux ne peut être effectué que 21 jours au moins après la naissance. Autre élément positif, cette solution bénéficie du soutien de la Protection Suisse des Animaux PSA. Entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2015, elle peut déjà compter de premiers résultats positifs.

Par rapport au 4^e trimestre des années 2013 à 2015, on voit que 86 % des veaux restent 21 jours au moins à l'exploitation où ils sont nés. Cela représente une amélioration de 2 %. Dans les statistiques au premier trimestre 2016, cette proportion s'élève même à 90 %, ce qui correspond à une amélioration de 3 %. La branche doit maintenant le prouver.

Eviter d'abattre des vaches gestantes

Malheureusement, il arrive régulièrement que des animaux soient emmenés à l'abattoir en état de gestation. Ces événements sont un problème qui ne touche pas que la Suisse. Dans les pays limitrophes également, ce problème est récurrent. On recherche activement des solutions qui permettraient d'introduire des améliorations notables. Bien entendu, cela exclut les urgences comme les accidents ou la maladie, où un animal doit être délivré le plus rapidement possible de ses souffrances.

De même que dans la solution sectorielle veaux maigres, les abattoirs et les établissements de transformation ont pris l'initiative de mettre sur pied un groupe de travail sous la direction de Proviande pour élaborer une fiche thématique. Ce groupe se compose de représentants des secteurs de production, du commerce de bétail, des abattoirs et établissements de transformation ainsi que de représentants de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.

Il n'y a pas de base légale pour interdire l'abattage d'animaux gravides en Suisse. La branche est toutefois unanime à déclarer que cela ne devrait pas être nécessaire. En effet, connaître l'état de gestation de ses animaux fait partie d'une détention responsable et respectueuse des animaux.

La fiche thématique devrait sensibiliser les producteurs et leur rappeler leur responsabilité. Il y a différentes possibilités pour faire un test de gravidité. Un facteur très important est dévolu à l'information. En cas de changement de détenteur, le nouveau détenteur doit être informé de l'état de gravidité de l'animal qu'il vient d'acquérir. Cette fiche thématique devrait être utilisée au cours du deuxième semestre 2016.

Synthèse

La branche est prête à assumer ses responsabilités. La détention des animaux de rente est importante à ses yeux. Ils fournissent des aliments précieux comme la viande et le lait. La branche investit sans cesse pour contribuer à une amélioration du bien-être animal, dans la conviction que le consommateur suisse saura reconnaître et honorer ses efforts. Le compte de résultat des entreprises le long de la chaîne de valeur ajoutée consiste également en dépenses et recettes. Ce n'est que lorsque ces chiffres sont positifs que la branche peut lutter contre la pression venant des pays étrangers. La responsabilité dans la détention des animaux de rente va donc de l'écurie à la fourchette.

Par rapport à l'Union européenne, la Suisse a de grands avantages dans la détention des animaux de rente. Mais le danger plane que ces avantages puissent être remis en question.

Contrôles des transports et audits des abattoirs 2015: résultats et perspectives

Cesare Sciarra, dipl. ing. agr. ETH, directeur du Service de contrôle de la Protection Suisse des Animaux PSA, à l'occasion du 17^e congrès spécialisé PSA sur les animaux de rente «Protection des animaux dans les transports et les abattoirs», 6 juin 2016, Olten

Bref historique du Service de contrôle PSA

Le Service de contrôle PSA, de la Protection Suisse des Animaux PSA, a été fondé à la fin des années 1980 pour soutenir et contrôler des projets concernant les animaux de rente et des programmes de labels qui paraissaient mériter tout particulièrement un soutien du point de vue de la protection des animaux. Tout a commencé par le contrôle des détentions d'animaux de rente de certains labels. À partir du vingt-et-unième siècle, les contrôles de transport d'animaux ont été successivement étoffés et standardisés et au cours des huit dernières années, l'audit des abattoirs a été fortement étendu et de plus en plus professionnalisé. Depuis 2013, le Service de contrôle PSA a élaboré des expertises en collaboration avec différents partenaires en Suisse à l'étranger dans le cadre de mandats (il ne s'agit pas de contrôle!) de projets qui sont en cours de conception et qui recèlent un bon potentiel de développement en ce qui concerne la protection des animaux.

Le Service de contrôle PSA a fait contrôler et accréditer depuis 1996 ses domaines principaux d'inspections les plus importants par le Service suisse d'accréditation SSA. Il occupe en ce moment 14 collaborateurs.

Vue d'ensemble des activités en 2015

En 2015, le Service de contrôle PSA a effectué en Suisse 1804 contrôles de détention d'animaux et inspecté 227 transports, dont 166 à la réception des abattoirs et des marchés et 56 ont été accompagnés sur l'ensemble du trajet de transport. Cinq autres expertises de transport ont été effectuées à l'étranger. De plus, dix abattoirs ont été contrôlés en Suisse et 12 sur le territoire de l'Union européenne. Ces contrôles ont eu lieu dans le cadre d'expertise de détention d'animaux, de transport et d'abattage dans huit pays européens différents. Le Service de contrôle PSA a en outre élaboré des documents de formation sur la protection des animaux pour la formation des chauffeurs, des collaborateurs dans les abattoirs et des étudiants, et a participé à 46 formations dans l'ensemble.

Pourquoi effectuer des contrôles des transports d'animaux et des abattoirs ?

Le transport et l'abattage ne concernent qu'une brève partie de la vie d'un animal de rente. Il s'agit toutefois d'un moment de sa vie qui impose de nombreuses nouvelles impressions et des défis à l'animal couplés à beaucoup d'agitation, moment assorti potentiellement de beaucoup d'angoisse et de douleur. Il s'agit ici également d'éviter que les animaux ne soient dépassés dans leur capacité d'adaptation, n'éprouvent trop d'angoisse et trop de douleur.

Le transport et l'abattage sont aujourd'hui souvent refoulés ou cachés par le consommateur et l'opinion publique ou alors attaqués et diabolisés. Les deux modes de comportement ne sont pas d'une grande utilité pour les animaux concernés. Tant qu'il y aura des êtres humains qui

mangent de la viande et utilisent des produits animaux, il sera nécessaire pour protéger les animaux de rente que le transport et l'abattage soient suivis de près, mais améliorés activement dans le sens d'obtenir des progrès successifs grâce à des compromis logiques.

Systématique du travail du Service de contrôle PSA

Le travail des instances de contrôle est à mon avis le plus efficace lorsque les entreprises et exploitations évaluées peuvent comprendre ce qu'on attend d'elles, ce que l'on contrôle et comment on évalue les constatations faites sur les points qui ont fait l'objet d'un contrôle.

Pour y arriver, nous dégageons les facteurs fondés professionnellement qui peuvent entraîner des problèmes chez les animaux, nous réfléchissons aussi aux possibilités de contrôler et mesurer ces facteurs de manière compréhensible et récurrente et nous réfléchissons à la manière de pondérer les éventuels écarts en vue de leur pertinence pour le bien-être des animaux. L'objectif est d'arriver à des audits standardisés qui contiennent des prescriptions claires, prévoient des éléments de contrôle fixes et comprennent des critères d'évaluations uniformes qui sont manipulés de la même manière lors de tous les contrôles et audits, ce qui les rend donc comparables.

En l'occurrence, nous renonçons parfois à des critères qui certes peuvent donner des indications sur des déviations pertinentes pour la protection des animaux, mais sont trop peu solides pour résister à une critique vigoureuse, notamment lors de plaintes contre les résultats de l'audit. L'inconvénient qui en découle est que dans certains cas, certains écarts ne peuvent pas être pris en compte, mais il est compensé par le caractère presque toujours incontestable des résultats de nos audits.

Contrôle des transports de gros et de petit bétail

Principes

Les contrôles de transport pour le gros et le petit bétail suivent de très près la systématique présentée ci-dessus. Depuis cinq ans, il y a des directives de la PSA qui, si nécessaire, sont actualisées chaque année; elles donnent des informations détaillées, sur la base du droit privé, sur les exigences posées et contiennent des critères clairement définis en matière d'évaluation. Les exigences sont contrôlées au moyen de checklists appropriées et les résultats sont communiqués dans des rapports standardisés. Un système de malus standardisés permet de déterminer la qualité de chaque transport. Les sanctions sont imposées selon un règlement précis.

Tous les grands labels de détentions d'animaux en Suisse ont intégré les directives de transport de la PSA dans leurs propres directives et font réaliser des contrôles ponctuels et aléatoires de leurs transports d'animaux par le Service de contrôle PSA. Depuis début 2016, le Service de contrôle PSA édite régulièrement en collaboration avec les partenaires de labels un infomail sur les nouveautés dans le domaine de la protection des animaux, dans le transport des animaux. Les labels qui participent sont: Coop Naturafarm, PI-SUISSE / Terrasuisse, Vache mère Suisse, Biosuisse, Migros Weide-Beef. Les infractions sévères contre les directives sont soumises à des amendes de droit privé allant de 1000 à 2000 francs par transport contesté.

Résultats

A notre avis, les contrôles, assortis de sanctions le cas échéant, ont au cours des cinq dernières années contribué à améliorer la qualité des transports du bétail de boucherie. Étant donné que les animaux de label sont transportés avec des animaux conventionnels (gestion de la qualité), les contrôles de transport de label ont également eu un impact sur les autres transports d'animaux. C'est tout particulièrement l'équipement des véhicules de nombreuses grandes entreprises de transport qui nous paraît avoir été nettement amélioré ainsi que l'intérêt et les connaissances dans la branche du transport concernant la thématique de la protection animale grâce aux dispositions des labels, mais aussi grâce au cours obligatoire de protection des animaux pour les transporteurs, dispensé depuis plusieurs années. Il était aussi réjouissant de constater qu'au bout de plusieurs années de préparation, l'aptitude au transport des animaux de boucherie a été clairement définie en 2015 dans une fiche thématique de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Ce document bénéficie du soutien de tous les acteurs importants de la branche et sa définition de l'aptitude au transport est identique à celle qui existe depuis longtemps dans les directives de transport de la PSA.

En dépit de l'amélioration de certains éléments, il y a encore d'importantes lacunes. C'est ainsi que des différences qualitatives perdurent entre certaines entreprises de transport pour ce qui est de la protection des animaux. Et il y a des entreprises qui ont réduit avec beaucoup d'engagement les plaintes à un minimum; d'autres entreprises semblent en dépit des amendes rester sourdes à tous les conseils. De nombreuses entreprises continuent de charger excessivement leurs camions et surtout chez de petits marchands de bétail, il y a encore du pain sur la planche tant en matière d'équipement et état des véhicules que dans le comportement avec les animaux (notamment les «instruments d'aide à l'acheminement» qui sont interdits).

La situation est souvent pire que dans les transports d'animaux de boucherie, là où nous n'avons pas pu effectuer de contrôle ou seulement très peu. Il s'agit de transports entre des exploitations, de transport sur l'alpage et de transports vers les marchés de bétail; malheureusement aussi, surtout quand les animaux sont transportés par des agriculteurs. Les nombreuses améliorations qui ont été atteintes dans le transport d'animaux de boucherie n'existent quasiment pas. Sur de nombreux marchés paysans, on continue de pratiquer des méthodes pour faire avancer les animaux qui sont interdites ou inappropriées, comme tordre la queue et on voit aussi que les animaux doivent passer sur des chemins qui sont insuffisamment sécurisés, pour être chargés dans des véhicules mal ou faussement installés, et que les densités d'occupation maximale ne sont pas toujours respectées. Et ce, en dépit des gros efforts déployés par la branche au cours de ces dernières années en matière de formation initiale et de perfectionnement des chauffeurs.

Éléments à développer

Les contrôles de droit privé comme nous les réalisons ont, il est vrai, un certain impact là où les mécanismes de marché entrent en action et où le non-respect des dispositions entraîne des sanctions financières, voire des interdictions de livraison. Tenant compte du fait que certaines entreprises de transport ne respectent pas toutes les dispositions, même dans le domaine du label, il a fallu durcir les sanctions sous forme d'interdiction de livraison ou autre.

Là où les mécanismes du marché ne rentrent que peu ou pas du tout en ligne de compte, par

exemple dans des transports entre exploitations, des transports vers l'alpage, etc., il est fondamental que les autorités officielles chargées de l'application des dispositions dans les cantons assument leurs responsabilités et exercent davantage de pression en effectuant des contrôles. Cela permet d'une part et en premier lieu d'aider les animaux, d'autre part, d'aider aussi les entreprises de transport qui s'efforcent honnêtement d'améliorer leurs transports d'animaux. Il est réjouissant de constater que certains vétérinaires cantonaux et corps de police sont devenus nettement plus actifs au cours des dernières années. L'idéal serait un impact sur la qualité des transports des animaux s'il y avait davantage d'échange entre les autorités chargées de l'application au niveau cantonal et les contrôles de droit privé comme c'est le cas dans le cadre du groupe spécialisé «Transports d'animaux et abattoirs au niveau fédéral».

Contrôles de transport de la volaille et des lapins

Principes

A la différence des bovins, des porcs, des moutons et des chèvres, les poulets d'engraissement, les jeunes poules, les poules de ponte en fin de cycle et les lapins doivent être transportés dans des conteneurs spéciaux de transport que l'on peut empiler les uns sur les autres. Le chauffeur du véhicule a évidemment la responsabilité de la quantité des conteneurs livrés, de l'aération appropriée et de la régulation de la température du véhicule et bien sûr de la manière de conduire. Les détenteurs des animaux ont une influence déterminante sur le bien-être de leurs animaux: dans le choix de la méthode pour attraper et transporter les animaux dans les conteneurs de transport, dans l'application appropriée d'éventuelles périodes de jeûne avant le transport, en évitant les temps d'attente par une planification soigneuse du transport et en respectant les densités maximales dans les conteneurs de transport, sans oublier des auxiliaires bien formés. Par conséquent, nous mettons l'accent de nos contrôles sur ce qui se passe au moment de quitter l'exploitation d'origine.

Pour les contrôles des transports de volaille, il y a en partie déjà les exigences liées aux labels et les dispositions et critères d'évaluation internes de la PSA. Il y a encore certaines choses qui sont encore en cours de développement. La douzaine de contrôles de transport de volaille et des quatre transports de lapins que nous pratiquons chaque année en Suisse, visent à une sensibilisation accrue en ce qui concerne la problématique de la protection animale, l'évaluation des méthodes courantes pour attraper, transporter, y compris d'ailleurs à la machine, les volailles d'engraissement ainsi qu'au développement de techniques alternatives et améliorées du point de vue de la protection des animaux.

Mais il reste encore de nombreuses questions ouvertes et pour l'instant il n'y a pas encore de sanctions prévues dans le cadre des contrôles de transport de volaille.

Résultats et progrès nécessaires

Les défis que nous posent les transports sous l'angle de la protection animale seront développés dans l'exposé de Madame Milena Burri.

Évaluation des abattoirs

Principes

Dans l'abattoir, le parcours des animaux de rente qui mène à leur mort et que nous examinons tout particulièrement dans l'optique de la protection animale comporte l'aire de déchargement,

l'aire d'attente, l'acheminement à l'installation d'étourdissement, l'étourdissement lui-même et la saignée. L'aire de déchargement et l'aire d'attente peuvent être évaluées selon des critères qui sont très proches de ceux des contrôles d'écurie et de transport; la saignée, en revanche, est plus simple à évaluer. Par contre, il est beaucoup plus complexe d'évaluer l'acheminement des animaux à l'étourdissement ainsi que la réalisation et la qualité de l'étourdissement lui-même.

Un certain nombre d'études scientifiques ont été consacrées aux procédés d'étourdissement, au contrôle du résultat de l'étourdissement et de sa qualité. Mais il y a plusieurs de ces études qui ne peuvent être que difficilement appliquées de manière directe dans des recommandations concrètes ou dans des procédures de contrôle susceptibles d'être utilisées quotidiennement. Peut-être est-ce une des raisons pour lesquelles les connaissances spécifiques dans les abattoirs et les offices vétérinaires concernant un étourdissement correct ainsi que son contrôle, ne sont pas uniformes et qu'il y a un certain flou dans leur interprétation.

Nous avons choisi les paramètres pour nos évaluations selon les critères suivants quantifiables, faciles à collecter et avec un degré de certitude élevé. Les paramètres qui sont difficiles à collecter dans les situations pratiques ou dont la pertinence est limitée, ne sont en général pas intégrés dans nos contrôles. Ces paramètres sont collectés par nos contrôleurs selon une grille clairement définie et selon des dispositions concrètes pour être ensuite saisis dans des formulaires de collecte standardisés. Les données provenant de ces formulaires de collecte sont regroupées dans des checklists structurées par thèmes, les résultats dans les checklists sont évalués en suivant des dispositions standardisées et ensuite communiqués dans des rapports à la structure uniforme.

Nous suivons la même démarche que dans les contrôles des transports, c'est-à-dire qu'il faut faire comprendre aux exploitations ce que l'on attend d'elles, pouvoir répéter le contrôle dans des conditions pratiques quotidiennes et arriver à une évaluation uniforme des domaines contrôlés. C'est d'autant plus important dans les abattoirs, étant donné qu'il n'est pas possible de mettre directement en œuvre une sanction imposée aux abattoirs et que nous essayons d'arriver avant tout à des solutions et à des améliorations pour les animaux à travers des dialogues constructifs et la présentation de possibilités de solution. En l'occurrence, la comparabilité des résultats d'un abattoir vu dans l'axe du temps et le fait de différencier les résultats en fonction des différents domaines sont d'une grande importance pour la suite du développement d'un abattoir.

Résultats

Chaque abattoir est unique dans sa construction et dans sa structure, et il n'est pas rare qu'il y ait plusieurs chaînes d'abattage dotées de caractéristiques et de qualités différentes pour les diverses espèces animales.

Lors de nos audits, nous distinguons toujours entre les conditions architecturales (enveloppe du bâtiment, installations, équipements, etc.) et les conditions individuelles (niveau de formation des collaborateurs, qualité de l'utilisation de l'équipement disponible, etc.).

Dans la majorité des abattoirs suisses de taille moyenne et grande, le personnel a un assez bon *niveau de formation* dans le domaine des animaux vivants. La formation des collaborateurs est au cœur de la protection des animaux et à l'avenir elle devra bénéficier

d'une valeur encore plus élevée. Il est frappant de constater que là où la direction manifeste son estime aux collaborateurs de la chaîne d'abattage, l'intérêt et les prestations dans le domaine de la protection animale sont en général meilleurs et que les personnes qui ont une bonne formation restent souvent longtemps au même poste. Il n'en reste pas moins qu'un peu partout, la pression exercée sur les employés par un rythme accéléré et une durée de travail très longue est forte et tend à même à s'accroître dans certaines entreprises. De surcroît, certains abattoirs autorisent l'abattage par des personnes externes avec leurs propres équipes d'abattage. Cette tendance ne doit pas être favorisée et doit être suivie de près dans l'optique de la protection des animaux.

Mais ce sont souvent aussi des difficultés architecturales ou l'équipement technique qui incitent les collaborateurs dans les abattoirs à recourir à des moyens auxiliaires inappropriés.

Dans de nombreux abattoirs, les *aires de déchargement* ont été nettement améliorées au cours de ces dernières années. Les investissements financiers pour procéder à ces adaptations sont souvent de l'ordre du raisonnable. Or, tous les abattoirs ne voient pas l'utilité d'optimiser leur aire de déchargement. C'est d'autant plus regrettable et inacceptable à moyen terme qu'une bonne installation de déchargement réduit considérablement le stress et le danger de blessures pour les animaux, les chauffeurs et le personnel des abattoirs.

Les *aires d'attente* ont été aussi notablement améliorées récemment. Les coûts de construction pour ces adaptations sont ici nettement supérieurs à ceux de l'aire de déchargement. Mais il y a souvent des avantages dans l'exercice du travail et des capacités d'abattage supérieures, grâce à un acheminement plus régulier des animaux à l'étourdissement, raison pour laquelle ces adaptations sont souvent rentables.

La pièce maîtresse de tout abattoir est l'acheminement à l'étourdissement, l'étourdissement proprement dit et la saignée. Ces trois volets sont liés dans la construction et dépendent l'un de l'autre.

Acheminer les animaux à l'étourdissement est dans de nombreux abattoirs un domaine problématique. En effet, même dans les établissements plus récents, les voies d'acheminement n'ont pas été conçues en tenant compte des dernières connaissances sur le comportement naturel des animaux, mais ont été établies simplement comme le lien le plus rapide entre l'aire d'attente et l'installation d'étourdissement. Il en résulte stress quotidien pour les collaborateurs, peur et douleur pour les animaux. Étant donné que l'acheminement est souvent étroitement lié avec l'installation d'étourdissement qui est la partie la plus coûteuse d'un abattoir, de surcroît construite dans un espace exigu, il est difficile de les adapter au fil du temps.

L'*étourdissement* et son évaluation sont actuellement au cœur de notre travail.

En principe, il y a trois méthodes d'étourdissement qui sont utilisées selon l'espèce animale:

- pistolet à cheville percutante: bovins, moutons, chèvres, (porcs), lapins
- étourdissement au gaz: porcs, volailles
- étourdissement électrique: porcs, moutons, chèvres, volailles, lapins

Toutes les méthodes présentent leurs avantages et inconvénients, tant pour l'étourdissement proprement dit que pour les possibilités qu'elles offrent lors de l'acheminement à l'étourdissement.

Étourdissement au pistolet

Avantages: lorsque le tir est bien appliqué, que l'impact est suffisamment fort et que l'étourdisseur a une bonne formation de l'étourdissement: étourdissement très rapide et de bonne qualité.

Inconvénients que nous rencontrons parfois: pour des animaux de grande taille, cette méthode exige d'isoler l'animal lors de la conduite à l'étourdissement, ce qui est particulièrement problématique pour les animaux lorsque les voies d'acheminement sont mal conçues, et lors de la contention de l'animal, éventuellement tête comprise, dans le boxe d'étourdissement. Assurer une contention correcte et empêcher que l'animal soit écrasé, etc. dépend principalement du savoir-faire de l'étourdisseur et en cas de mauvaise manipulation, peut entraîner des réactions d'angoisse considérable. La formation, la condition quotidienne et le degré de fatigue de l'étourdisseur ont une forte influence sur l'immobilisation appropriée et la qualité de l'étourdissement.

Étourdissement au gaz CO₂

Avantages: en combinaison avec des installations d'acheminement en groupe, on peut conduire les animaux tranquillement et en grande partie sans crainte. Lorsque les paramètres des gaz sont bien ajustés, on peut arriver à une excellente qualité d'étourdissement continu qui est indépendante de la condition quotidienne des collaborateurs.

Inconvénients que nous rencontrons parfois: l'aménagement de la phase initiale d'étourdissement suscite une question de fond en raison des réactions d'aversion des animaux au CO₂. Que se passe-t-il exactement dans cette phase? Quelles sont les concentrations qui entraînent le plus rapidement un étourdissement complet? Quelle est l'influence des températures du gaz, de l'humidité de l'air, des turbulences de gaz sur les réactions des animaux?

Une chose est sûre, certaines installations assez anciennes entraînent une plongée trop lente dans le puits d'exposition au CO₂ avec des réactions marquées des animaux. Parfois, on constate une mauvaise qualité de l'étourdissement lorsqu'il y a une durée trop brève dans le CO₂ ou lorsque les valeurs de CO₂ sont trop basses, notamment en raison de turbulences élevées.

Étourdissement électrique

Avantages: lorsque la force du courant est suffisante, que la fréquence est correcte et qu'il y a un bon passage de courant à travers le cerveau, éventuellement le cœur (placement correct des électrodes!): étourdissement rapide et de bonne qualité.

Inconvénients que nous rencontrons parfois: des paramètres de courants appropriés pour l'étourdissement peuvent dans certains cas entraîner des problèmes de qualité de la viande. Inciter le personnel à régler les paramètres du courant de manière à avoir une bonne qualité de viande, ce qui rend l'étourdissement insuffisant, est une grande tentation. Cela peut être actuellement un facteur de problèmes dans différents abattoirs et il faut le résoudre. Outre les paramètres du courant, il faut que l'étourdisseur ou la machine touche les endroits appropriés de l'animal. En cas d'étourdissement électrique à la main, la formation, la condition quotidienne et le degré de fatigue de l'étourdisseur ont une forte influence sur la qualité de l'étourdissement. Lorsqu'il y a étourdissement électrique par une machine, la sécurité de placement des machines est souvent mauvaise ou inexacte dès qu'un animal bouge la tête

et/ou le corps dans l'enceinte de contention ou que les capteurs de l'installation sont sales. Des installations de contention automatisées, qui sont utilisées dans les grands abattoirs avec une rapidité d'abattage élevé et un étourdissement électrique à la machine, ont d'autres inconvénients encore. Ils exigent d'isoler l'animal dans l'acheminement avec les difficultés que cela comporte pour les personnes chargées de cette tâche. Soulever les animaux par le ventre et les faire avancer jusqu'à l'installation automatique d'étourdissement peut entraîner de graves réactions de défense et de peur chez les animaux.

L'étourdissement de la volaille dans le bain d'eau électrifié oblige à tenir compte du fait que les animaux sont suspendus par les pattes en étant absolument conscients et doivent rester pendant un certain temps la tête en bas. En outre, il est possible qu'il y ait des impulsions de courant très douloureuses en amont lorsque par exemple les ailes des animaux plongent dans l'eau avant la tête. Enfin, certains animaux surtout d'une plus petite taille peuvent «survoler» le bain d'eau électrifié et être saignés sans être étourdis.

Progrès nécessaires

Nous ne voulons pas nous lancer dans une polémique sur les méthodes d'étourdissement. Comme nous l'avons déjà dit, chaque méthode a ses avantages et inconvénients. Nous souhaitons que chaque méthode soit développée davantage afin que l'acheminement, l'étourdissement et la saignée soient tellement harmonisés l'un avec l'autre que les animaux souffrent aussi peu que possible.

Lors de l'étourdissement au pistolet, il faut qu'à l'avenir on se concentre sur un acheminement sans stress, une contention mesurée des animaux lors de l'étourdissement et une utilisation correcte du pistolet.

Concernant l'étourdissement au gaz, il s'agit de chercher et d'appliquer les conditions idéales pour un étourdissement rapide et profond en évitant autant que possible les réactions d'inversion dans les conditions pratiques. Il faut consacrer davantage à la recherche de compléments au CO₂ et à des gaz d'étourdissement alternatifs.

L'étourdissement électrique pour sa part doit être effectué avec des instruments qui garantissent des valeurs de passage de courants qui entraînent immédiatement un étourdissement suffisant des animaux. Un étourdissement correct des animaux doit avoir la priorité. Ce n'est qu'en deuxième lieu qu'il faut penser aux mesures d'optimisation pour une bonne qualité de la viande. Dans les installations automatiques d'étourdissement électrique, la qualité de la pose des électrodes sur l'animal doit être nettement améliorée. Et de même que dans l'étourdissement au pistolet, il faut à l'avenir se concentrer davantage sur l'acheminement sans stress des animaux à l'installation d'étourdissement.

Abattage halal après étourdissement

Dr Karen von Holleben, DipECAWBM(AWSEL), bsi Schwarzenbek (Institut de consultation et de formation pour la protection d'animal au transport et abattage), www.bsi-schwarzenbek.de, à l'occasion du 17^e congrès spécialisé sur les animaux de rente «Protection des animaux dans les transports et les abattoirs» de la Protection Suisse des Animaux PSA, 6 juin 2016, Olten

Les non-musulmans ne savent pas toujours que l'Islam engage lui aussi l'être humain à protéger la vie et le bien-être des animaux en tant que créatures et à ne pas leur causer inutilement des souffrances, de la douleur ou des dommages. En outre, l'abattage halal est souvent mis sur le même pied que l'abattage sans étourdissement.

C'est tout aussi faux que d'affirmer que les musulmans accepteraient l'abattage après étourdissement. Ce qui est vrai en revanche est que l'abattage halal est compatible avec l'étourdissement lorsque certaines conditions sont remplies. Lorsqu'un morceau de viande possède le label «halal», cela ne dit rien sur le fait que l'animal dont provient la viande a été abattu après ou sans étourdissement.

Les règles alimentaires musulmanes définissent sous le terme halal (ou helal) «ce qui est licite», «permis, aux musulmans par le Coran et le Prophète». Les aliments sont halal lorsqu'ils sont autorisés aux musulmans de toute obéissance. En revanche, les aliments aux matières premières possédant l'étiquette haram sont interdits, comme l'alcool, la viande de porc ou la viande d'animaux morts. Ces prescriptions de l'Islam sont bien plus compliquées que ces interdictions et leur interprétation, justement en vue de rendre les nouvelles méthodes d'étourdissement acceptables, doit être réservée aux érudits religieux.

En ce qui concerne l'étourdissement des animaux devant être abattus, les érudits de différentes écoles ont une appréciation diverse de l'étourdissement en soi ainsi que des différents procédés. En l'occurrence, il s'agit d'un processus dynamique d'où il ressort que les méthodes d'étourdissement qui maintiennent l'animal en vie au moment de l'égorgeage seront acceptées plus facilement.

Quant à nous les vétérinaires, nous pouvons apporter notre contribution à la discussion lorsqu'il s'agit de comprendre des procédés d'étourdissement ou de reconnaître que lorsque la mort survient il ne s'agit pas d'un moment, mais d'un processus.

Dans la discussion entre sociologues, vétérinaires et érudits religieux, notamment dans le cadre du projet de dialogue Dialrel¹, promu par l'UE, les aspects présentés ci-dessous² ont été mis en évidence dans un atelier à Mansoura et dans la visite rendue à l'université Al-Azhar, tous les deux situés en Égypte:

- pour les musulmans, la consommation de la viande est une part essentielle de la vie religieuse, raison pour laquelle il est important que la viande soit halal;
- les règles concernant ce qui est halal se fondent sur le Coran, la Sunna et le Hadith (transcription des actions et des discours du Prophète) ainsi que sur les interprétations des érudits religieux;
- en vue d'éviter des infections et des maladies, la saignée complète de l'animal est essentielle. Le sang ne devrait pas rester ni coaguler dans des récipients. Un bon flux de sang avant la mort est essentiel;
- l'animal doit être vivant au moment d'être saigné;
- l'étourdissement est considéré comme haram lorsque l'animal souffre, lorsque l'animal meurt avant d'être saigné ou encore lorsque le sang coagule ou que l'animal n'est pas saigné complètement. Sinon, un étourdissement peut être accepté, si Allah est invoqué

¹ www.dialrel.eu

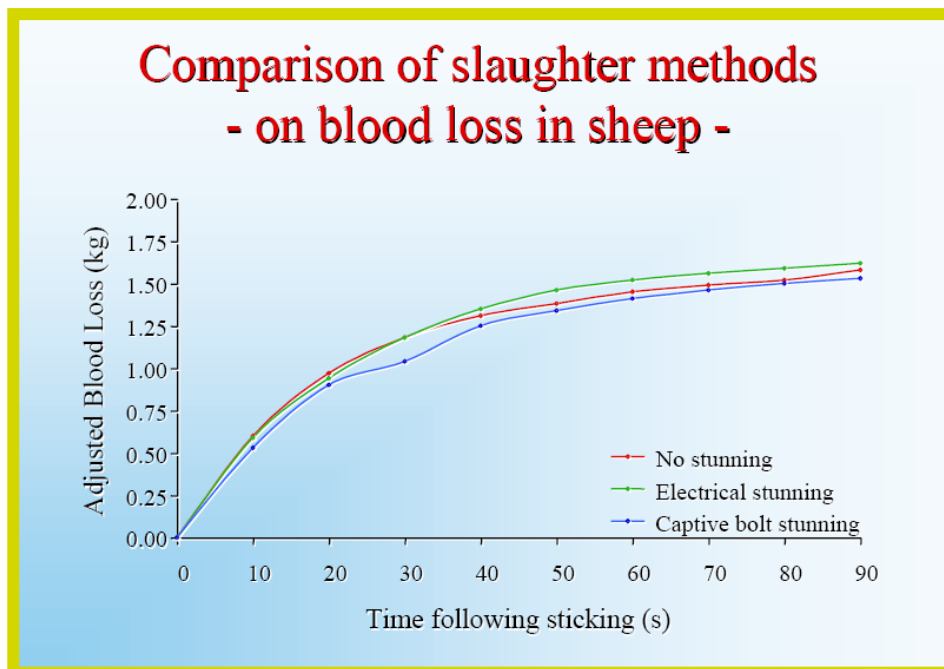
² http://www.dialrel.eu/images/dialrel_report_halal.pdf

au moment de l'abattage (Tasmiyyah), lorsque l'animal ne souffre pas et que la saignée complète est garantie;

- il est essentiel de faire preuve de compassion vis-à-vis de l'animal et il doit être en bonne santé;
- L'animal doit être abattu par un boucher croyant (musulman);
- il n'est pas impératif, mais recommandé de se tourner vers la Mecque (Kible);
- le recours à des techniques modernes est conseillé.

Les défis apparaissent toutefois de plus en plus clairement:

- première source de malentendus: les animaux souffrent du fait de l'étourdissement comme lors d'un abattage sans étourdissement. Il y a souvent un manque de connaissances sur la manière correcte de procéder à un étourdissement et sur son impact. Dans l'abattage avec et sans étourdissement, des erreurs peuvent être commises, ce qui entraîne dans les deux cas des souffrances plus cruelles et plus longues pour les animaux.
- deuxième source de malentendus: les animaux meurent suite à l'étourdissement. Même dans les cas de ce que l'on appelle les méthodes d'étourdissement irréversible, l'animal meurt de la saignée encore bien avant de mourir de l'impact d'une méthode d'étourdissement irréversible. La mort est un processus. Il est difficile de tracer une ligne de démarcation entre la vie et la mort et de définir des critères solides. Des critères variés peuvent être utilisés (l'animal se relève après avoir été étourdi, s'il n'a pas été saigné; après l'étourdissement, le cœur continue à battre; on peut le prouver grâce à un électrocardiogramme).
- troisième source de malentendus: les animaux étourdis se vident plus difficilement de leur sang. Des études scientifiques prouvent le contraire (ill. 1; Anil et al. 2004 et 2006³). Les musulmans ne savent souvent pas que c'est justement l'abattage sans étourdissement qui entraîne du stress qui empêche que l'animal se vide correctement de son sang.



³ Anil, M. H.; Yesildere, T.; Aksu, H.; Matur, E.; McKinstry, J. L.; Erdogan, O.; Hughes, S.; Mason, C. (2004): Comparison of religious slaughter of sheep with methods that include pre-slaughter stunning, and the lack of differences in exsanguination, packed cell volume and meat quality parameters. *Animal Welfare* 13, 387-392;

Anil, M. H.; Yesildere, T.; Aksu, H.; Matur, E.; McKinstry, J. L.; Weaver, H. R.; Erdogan, O.; Hughes, S.; Mason, C. (2006): Comparison of Halal slaughter with captive bolt stunning and neck cutting in cattle: exsanguination and quality parameters. *Animal Welfare* 15, 325-330

Une saignée rapide et abondante joue un rôle tout aussi important pour la protection des animaux que pour la bonne durée de conservation de la viande. On oublie également trop souvent que 50 % du sang vont rester de toute façon dans la carcasse, c'est-à-dire dans les organes de grande taille (la rate, le foie et l'intestin). Les battements du cœur ne sont pas significatifs pour la saignée, étant donné que la fonction de pompe exercée par le cœur s'interrompt lorsque la pression du sang baisse après l'incision. D'ailleurs, enfoncer un couteau dans le poitrail permet de faire plus rapidement couler le sang que l'égorgeage religieux.

Selon le niveau de discussion et de connaissances chez les érudits religieux, voici les méthodes d'étourdissement qui sont acceptées.

L'étourdissement exclusivement crânien est appliqué aux bovins et aux ovins; chez les poules, comme courant traversant tout le corps.

En posant correctement les électrodes et avec une force suffisante de courant minimal, on obtient immédiatement un étourdissement transitoire avant que les chocs électriques soient douloureux. En organisant les différents courants, on peut aussi empêcher dans la volaille des fibrillations ventriculaires lors du passage du courant dans tout le corps (étourdissement réversible). Il faut immédiatement après saigner les animaux pour qu'ils ne se réveillent pas pendant la saignée. L'étourdissement réversible à l'électricité est la méthode utilisée et discutée le plus fréquemment dans le contexte de l'abattage halal, et notamment en Nouvelle-Zélande pratiquée à grande échelle pour exporter du bétail abattu selon les méthodes halal en Asie. Elle est toutefois très complexe du point de vue technique et il faut que les utilisateurs connaissent la technique et disposent du savoir-faire. En effet, si ce type d'étourdissement n'est pas réalisé de manière correcte, il peut très vite y avoir des problèmes concernant la protection animale et la qualité, lorsqu'il y a des points de sang pouvant déclasser la viande en haram (parce qu'elle n'a pas été saignée correctement). En outre, les mouvements spasmodiques des animaux pendant l'épilepsie due à l'étourdissement peuvent être très facilement compris, par une personne qui ne s'y connaît pas, comme des signes de douleur et de souffrance. Même s'il a été démontré plusieurs fois à des érudits religieux que les animaux après un étourdissement électrique crânien peuvent se lever, brouter et boire, il faut expliquer davantage quels sont l'impact et la symptomatologie pour montrer de manière convaincante que ce type d'étourdissement est compatible avec les dispositions religieuses.

L'étourdissement au pistolet à cheville percutante est utilisé dans l'abattage halal des bovins, des veaux et des moutons ainsi que pour les volailles (volaille aquatique, dinde). Cet étourdissement déclenche de manière fiable et directe un étourdissement effectif à condition que les appareils appropriés soient utilisés, actionnés avec des cartouches correctes, qu'il y ait une pression d'air suffisante et qu'ils soient appliqués correctement. Il faut que la tête de l'animal soit présentée à l'étourdisseur de manière appropriée pour permettre un tir exact. Le tir rend l'animal insensible et privé de perception; une saignée effective est nécessaire et doit être réalisée immédiatement après l'étourdissement pour garantir une mort cérébrale rapide suite à la perte de sang. L'activité cardiaque chez les bovins peut encore être constatée pendant quatre minutes après l'étourdissement, lorsque les animaux sont saignés immédiatement après avoir été étourdis. Lorsque les animaux ne sont pas saignés, le cœur peut encore battre pendant 10 minutes. On constate également une activité cardiaque qui perdure chez les moutons⁴. Tandis que l'étourdissement au pistolet à cheville percutante ou à tige perforante est possible pour la volaille, on n'obtient pas un effet satisfaisant pour les bovins et les moutons en prenant des projectiles non perforants; ce qu'on appelle en Allemagne l'étourdissement par un coup tiré n'est pas autorisé pour ces espèces animales. Toutefois en Allemagne, les bovins, après étourdissement avec une tige perforante, sont certifiés halal et exportés dans les pays musulmans. L'Australie exporte des bovins étourdis selon cette méthode.

⁴ <http://www.dialrel.eu/images/recommandations-de.pdf> ; S. 56

Pour la volaille, certains érudits religieux estiment également qu'un étourdissement au gaz peut être considéré comme conforme aux prescriptions halal. L'avantage principal de cette méthode tient à ce que les volailles peuvent être étourdiées en groupe et que les animaux ne doivent pas être suspendus séparément. La qualité de la carcasse est souvent supérieure à celle obtenue par étourdissement électrique. Le fait que le cœur continue de battre après un étourdissement a été également démontré par ECG pour certains systèmes, mais on n'a pas pu constater un réveil complet chez tous les animaux. Cela a entraîné que la méfiance vis-à-vis de cette méthode d'étourdissement augmente au sein des érudits religieux.

Conclusion

Les abattages halal sont pratiqués de différentes manières. Cela tient d'une part aux interprétations diverses des prescriptions religieuses, d'autre part aussi à la perception différente de l'impact de certaines procédures sur le processus d'abattage. Différentes procédures d'étourdissement peuvent être considérées comme compatibles avec les prescriptions religieuses de la part des érudits religieux. Il est nécessaire ici que tant l'impact que la symptomatique de la procédure d'étourdissement soient expliqués et démontrés de manière claire et compréhensible. En poursuivant le développement des procédures d'étourdissement, on peut tenir compte à la fois de la protection des animaux et de la compatibilité avec les prescriptions religieuses.

Chargement et transport des poules pondeuses en fin de cycle

Milena Burri, Service de contrôle Protection Suisse des Animaux PSA, à l'occasion du 17^e congrès spécialisé PSA sur les animaux de rente «Protection des animaux dans les transports et les abattoirs», 6 juin 2016, Olten

La Suisse jouit d'une excellente réputation. Depuis 1991, les poules suisses ne sont plus tassées à cinq dans des cages de batterie trop étroites, mais peuvent librement se déplacer dans de vastes poulaillers avec un système de volières adaptées à leurs comportements. Presque toutes les poules pondeuses disposent en plus d'un jardin d'hiver (pour gratter) et trois quarts des animaux ont de surcroît accès à une prairie lorsque les conditions météorologiques s'y prêtent.

De nos jours, les poules pondeuses sont des animaux de haut rendement. Du fait qu'elles sont élevées en vue d'une performance élevée, les poules pondent en moyenne plus de 300 œufs par an. Mais la durée d'utilisation d'une poule pondeuse est brève. Au bout de 16 à 17 mois déjà, les volatiles sont arrivés en fin de cycle et sont «évacués» à un âge où physiologiquement elles ne sont même pas encore adultes. En effet, les poules pourraient vivre plus de 10 ans et pondre au cours de leur vie 500 ou 600 œufs voire davantage.

Chaque année, environ 1,7 million de poules pondeuses sont abattues en Suisse. La majorité est transportée dans un abattoir au sud de l'Allemagne où elles sont transformées en produits de charcuterie ou poules à bouillon. Une minorité d'entre elles est abattue en Suisse. Environ 500 000 animaux sont gazés et éliminés dans des entreprises de bio gaz.

Le Service de contrôle de la PSA procède depuis quelques années à des contrôles de transport en accompagnant les transports de poulettes et de poules pondeuses sur mandat de la Coop dans le cadre du label Naturafarm et, depuis l'année dernière, également sur mandat de la société Lüchinger + Schmid AG. C'est ainsi que nous pouvons voir quelle est la pratique courante au moment de sortir les jeunes poules et les poules pondeuses de leur poulailler. Du point de vue de la protection des animaux, un certain nombre de points sont sujets à critique.

Pour mieux comprendre le stress ce que cela représente pour les animaux, il est important de connaître un certain nombre de choses sur le comportement et les besoins des poules.

Origine et comportement

Certes, les poules sont domestiquées depuis des milliers d'années et depuis des décennies élevées en vue d'une performance de ponte extrême. Tous les modes de comportement essentiel, réactions et besoins, sont toutefois restés les mêmes que chez leurs ancêtres dans les forêts de l'Asie du Sud-est. Il suffit de consulter les études réalisées en Écosse à des fins d'expériences, où des poules de batterie ont été lâchées sur une petite île et ont réussi sans aide humaine à survivre et se reproduire avec succès. L'origine de nos poules est la Bankiva. Elles vivent en petits troupeaux dans les forêts de l'Asie du Sud-est. Ces animaux sont diurnes. La nuit, elles se retirent sur des branches à environ deux mètres de hauteur. A l'aide d'un mécanisme spécial, elles peuvent s'agripper aux branches même pendant leur sommeil. Les poules Bankiva pondent deux à quatre fois par an d'un à douze œufs. Les poules sont des animaux de fuite. Dans leur habitat naturel, elles se tiennent dans des paysages riches en

abris, sur une surface de deux à trois hectares autour de l'emplacement où elles dorment. Elles se tiennent naturellement debout. Cela leur permet de voir les prédateurs en approche et de se mettre à couvert si cela est possible.

Le chargement et le transport sont donc une situation extrême, tout à fait inhabituelle pour les poules, leur causant un grand stress. Ci-dessous, nous allons reprendre un certain nombre d'éléments que le Service de contrôle PSA estime particulièrement critiquables dans l'optique de la protection des animaux.

Chargement des poulettes et des poules pondeuses

Le chargement des poules est en grande partie effectué par le détenteur et ses aides. Pour attraper les poules afin de les transporter, on les saisit dans les volières par une patte et on les tire hors de la volière. Ensuite, les animaux sont remis entre les mains des porteurs qui transportent jusqu'à quatre poules par main à la fois en les tenant par une patte vers la sortie du poulailler, puis les animaux sont posés, la tête en bas, dans le conteneur de transport.

Sortir les animaux de la volière peut déjà être pénible pour les bêtes. En effet, les poules s'agrippent pendant le sommeil à leur perchoir et les voilà tirées par une patte la tête en bas hors de la volière. Parfois les animaux se glissent au-dessus de la volière ou essaient de s'agripper contre les grilles. Entre le moment où on les saisit jusqu'au moment où on les pose dans les conteneurs, plusieurs minutes peuvent s'écouler pendant lesquelles tout le poids de l'animal est supporté uniquement par une patte. La fatigue des personnes chargées de les attraper et de les transporter peut entraîner que les animaux soient même traînés par terre.

Des poules qui vivent en liberté dans d'immenses troupeaux de milliers d'animaux ne sont pas habituées à être manipulées par l'être humain. Lorsqu'il y a danger, c'est-à-dire qu'un être humain se rapproche, une poule adulte prendrait normalement la fuite, tandis que les jeunes animaux tendent plutôt à se mettre à couvert pour ne pas être vus par l'ennemi.

Il est concevable que les poulettes et les poules de réforme souffrent lorsqu'elles pendent de tout leur poids par une seule patte. Des études scientifiques montrent que les poules ont une sensibilité marquée à la douleur aux pattes aussi. En outre, lorsque l'on porte une poule la tête en bas, elle libère une grande quantité d'hormones de stress. La position verticale est soutenue par les pattes qui sont construites dans ce sens. Elles sont faites pour porter le poids du corps et sont donc aptes à supporter la pression. Lorsqu'on les tient la tête en bas, cela signifie un fort étirement des articulations et une charge de poids pour lesquels ces articulations ne sont pas prévues dans la nature. En outre, les os, les ligaments et les tendons ne sont pas encore formés du fait de l'utilisation intensive et de l'âge encore jeune. C'est ainsi que du fait du haut rendement de ponte, les os n'ont pas reçu le calcium nécessaire puisqu'il est consacré à la fabrication de la coquille des œufs, ce qui rend les os fragiles et cassants. Ce sont surtout le plexus et les os longs des pattes qui sont particulièrement touchés par ce phénomène.

Ce qui est problématique, c'est que les poules n'ont pas de diaphragme qui sépare l'estomac de la poitrine. Si l'on tourne les animaux de 180 degrés, tous les organes glissent en direction de la tête sans être freinés. Pendant qu'elles sont ainsi suspendues, ces organes appuient contre le cœur et les poumons. Cela entraîne probablement une pression douloureuse, de l'angoisse et du stress chez les animaux.

Transport de poulettes et de poules en fin de cycle

Temps de transport important

Une grande partie des poules pondeuses suisses sont abattues en Allemagne du Sud c'est-à-dire à environ 90 km de la frontière suisse. Selon l'emplacement de l'exploitation de poules pondeuses, cela peut entraîner une durée de transport assez longue. Le temps passé dans des caisses de transport étroites, 300 cm² par poule de fin de cycle, que nous avons enregistré à l'occasion de nos contrôles de transport, du début de l'emballage jusqu'au déchargement à l'abattoir a été de 11 à 13 heures environ. En décembre 2015, l'ordonnance sur la protection des animaux a été adaptée; conformément à la fiche thématique de l'OSAV, le déchargement peut durer quatre heures. La durée de transport depuis le départ du camion de l'exploitation d'origine jusqu'à la destination finale ne peut pas être supérieure à huit heures, pause et temps d'attente inclus. En revanche, cela ne comprend pas le temps d'attente aux abattoirs.

Sols glissants et vibrations

Pour les transports, on utilise des caisses standard qui ont un sol plat en plastique, sans structure. Les poules ne peuvent donc pas rester stables en s'agrippant comme elles sont habituées à le faire naturellement pour dormir sur un perchoir. Lorsque le transport dure longtemps, le sol est couvert de crottes et d'œufs cassés, ce qui le rend encore plus glissant et salit le plumage des poules au ventre et à la poitrine.

Pendant le transport, les animaux sont soumis à des bruits et à des vibrations. Or les poules ont des organes sensoriels aux pattes et sur la peau qui leur permettent de percevoir des vibrations même très fines, causées par exemple par un prédateur qui s'approche d'elle. Les fortes vibrations pendant les transports peuvent donc représenter une charge supplémentaire pour les animaux.

Conditions climatiques

En été, les poules sont soumises à des températures parfois très élevées de 35°, 40° ou plus dans leur cage de transport, et ce déjà au moment d'être chargées, puis pendant le transport lui-même. En hiver, lorsque la cage est dans la rangée extérieure du camion, les poules sont soumises à des températures basses qui sont encore aggravées du fait du vent et de l'humidité. Cela doit être particulièrement douloureux pour des poules qui ont peu de plumage comme on le voit à la fin de la période de ponte. Il est donc concevable que, du moins en cas de températures très élevées ou très basses, la capacité d'adaptation des animaux particulièrement exposés sur le camion soit sollicitée au-delà de ce qui est admissible, entraînant une grande souffrance.

La température optimale pour les poules pondeuses se situe dans une fourchette de 18° à 22°C et ne les oblige donc pas à procéder à une régulation thermique. Dès que la température est inférieure à ces valeurs, il faut que les poules consomment leur énergie pour maintenir leur température ou adapter leur comportement, par exemple en recherchant une région plus chaude. Si la température est supérieure à ces valeurs, elles mangent moins (baisse de la production énergétique), boivent davantage, recherchent l'ombre ou des emplacements plus frais, s'étalent et commencent par haleter en ouvrant le bec et en écartant les ailes pour éliminer la chaleur excessive.

Dans les cages de transport, il est beaucoup plus difficile pour les poules d'éliminer la chaleur en raison du manque de place et de procéder à une régulation par le biais du comportement (écarter les ailes). De plus, comme pendant longtemps elles n'ont rien à boire pendant les jours de chargement et de transport, elles n'ont que la possibilité limitée de procéder à la régulation thermique à travers la respiration.

Entre les cages sur le bord extérieur des véhicules et celles qui sont entassées à l'intérieur, il peut y avoir de gros écarts de température selon la température extérieure, l'heure et la vitesse de déplacement. Cela peut par exemple se passer même lorsque le chauffeur utilise toutes les possibilités pour réguler la température et l'air. En effet, même par des températures extérieures de 12° à 14°C, le microclimat peut atteindre de 27 à 32° C dans les cages au milieu du camion. En revanche, les cages transportées à l'arrière ont au même moment des températures de 15° C.

Des études menées dans les abattoirs de Grande-Bretagne et d'Italie ont mis en évidence que le nombre de poules livrées mortes augmente nettement lorsque les températures augmentent.

Mise à jeun

En raison des contrôles des transports chez les poules en fin de cycle, nous avons observé des privations d'eau pendant une durée pouvant atteindre 13 heures et de nourriture pendant une durée pouvant atteindre 25 heures et demie. Tous les transports observés arrivaient à l'abattoir en Allemagne du Sud entre 3h et 11 h30 du matin. Nous avons été frappés par des niveaux sonores élevés dans les cages de transport. En raison du jeûne et du fait que, d'après l'abattoir, 60 % des poules pondent des œufs pendant le transport, elles se nourrissaient de la masse d'œufs écrasés sur le fond de la cage.

On les prive de nourriture sur demande des abattoirs pour respecter un jeûne suffisant et pour éviter d'avoir des déductions financières. Étant donné que ces animaux élevés pour avoir un haut rendement ont un métabolisme très intense, les réserves du corps sont rapidement consommées, ce qui fait que les animaux sont très vite affamés à cause de leur déficit énergétique.

Même s'il devait y avoir de l'eau dans le poulailler jusqu'au moment de les attraper, on peut partir de l'idée que du fait de l'obscurité, leur dernière prise d'eau a eu lieu quelques heures auparavant. À cela s'ajoutent les 13 heures de privation d'eau pendant leur voyage dans les cages de transport. On peut donc supposer que les poules souffrent d'une grande soif qui est encore renforcée par la température environnante élevée et si elles sont dans les cages au centre du camion.

Alternative possible pour les capturer

Dans toute la Suisse, la pratique est d'attraper les poules et de les porter par les pattes la tête en bas. Il existe toutefois quelques responsables d'exploitation qui recourent à des méthodes alternatives. Dans diverses exploitations de poulettes, les animaux sont attrapés en étant poussés doucement sous une lumière tamisée hors de la volière avec des balais, des sacs, jusqu'à l'entrée du poulailler; ensuite, on les attrape et on les met dans les cages de transport. Elles ne sont donc pas tirées hors de la volière et il n'est plus nécessaire de les porter par une patte sur un trajet assez long.

Projet PSA de nouvelles pratiques

En collaboration avec Coop, le service de contrôle PSA réalisera cette année un projet consacré à de nouvelles pratiques sur la thématique «sortir les poules pondeuses de l'exploitation». On examine de nouvelles approches que l'on va tester et évaluer dans des exploitations pilotes. Nous espérons qu'il y aura non seulement moins de stress pour les animaux, mais aussi que les détenteurs et leurs travailleurs en profiteront, grâce à la suppression de cet attrapage pénible dans les volières et que cela permet même d'économiser du personnel. Étant donné que dans la construction des exploitations de poules pondeuses ce type de chargement ne faisait pas partie du concept, on ne pourra le pratiquer qu'à l'avenir. Aujourd'hui, il n'existe pas de solution toute faite pour toutes les entreprises. Il n'en reste pas moins que nous attendons de ce projet des idées et des solutions praticables pour sortir les poules en fin de cycle d'une manière qui les ménage davantage. De premiers résultats sont attendus pour le printemps 2017.